

# CAHIER F NATIONAL

## Refus des métallos de bannir l'amiante

♦ **THETFORD-MINES** — La délégation québécoise a remporté une éclatante victoire au 22e congrès biennal des Métallurgistes unis d'Amérique qui s'est déroulé la semaine dernière à Cleveland, en Ohio, en convainquant les 3,200 délégués de ne pas réclamer des gouvernements le bannissement de l'usage de l'amiante.

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

Les représentants du Québec des Métallos sont parvenus avec succès à démontrer à leurs collègues américains que l'utilisation de la fibre d'amiante n'est pas dangereuse pour la santé, ni pour les travailleurs, ni pour les consommateurs, si elle est assise de certains contrôles.

Les progrès réalisés au Québec au cours des dernières années pour contrôler les émanations de poussière en milieu de travail et l'existence de la loi québécoise 17, sur la sécurité au travail qualifiée comme l'une des plus avant-gardistes en Amérique du Nord, ont incité les congressistes à porter leur action sur l'accroissement des contrôles de la fibre au lieu de réclamer tout bonnement le bannissement de l'amiante.

Trois cents délégués du Canada ont participé à ces assises. De ce nombre, une cinquantaine venaient du Québec, dont le directeur canadien des métallos, M. Gérard Docquier, et le directeur du Québec et des Provinces maritimes, M. Clément

Godbout. Le secteur de l'amiante était représenté par les présidents des syndicats des travailleurs des compagnies minières Bell Ltée et Lac d'amiante du Québec Ltée, MM. André Fillion et André Brochu, et le représentant des métallos sur le comité de revalorisation de l'amiante, M. Jean-Luc Savoie.

### Réactions

Selon M. Fillion, la décision du congrès de ne pas boycotter "l'or blanc" fait progresser énormément le dossier de la revalorisation de l'amiante. "Ça ne peut aller qu'en s'améliorant", a-t-il précisé.

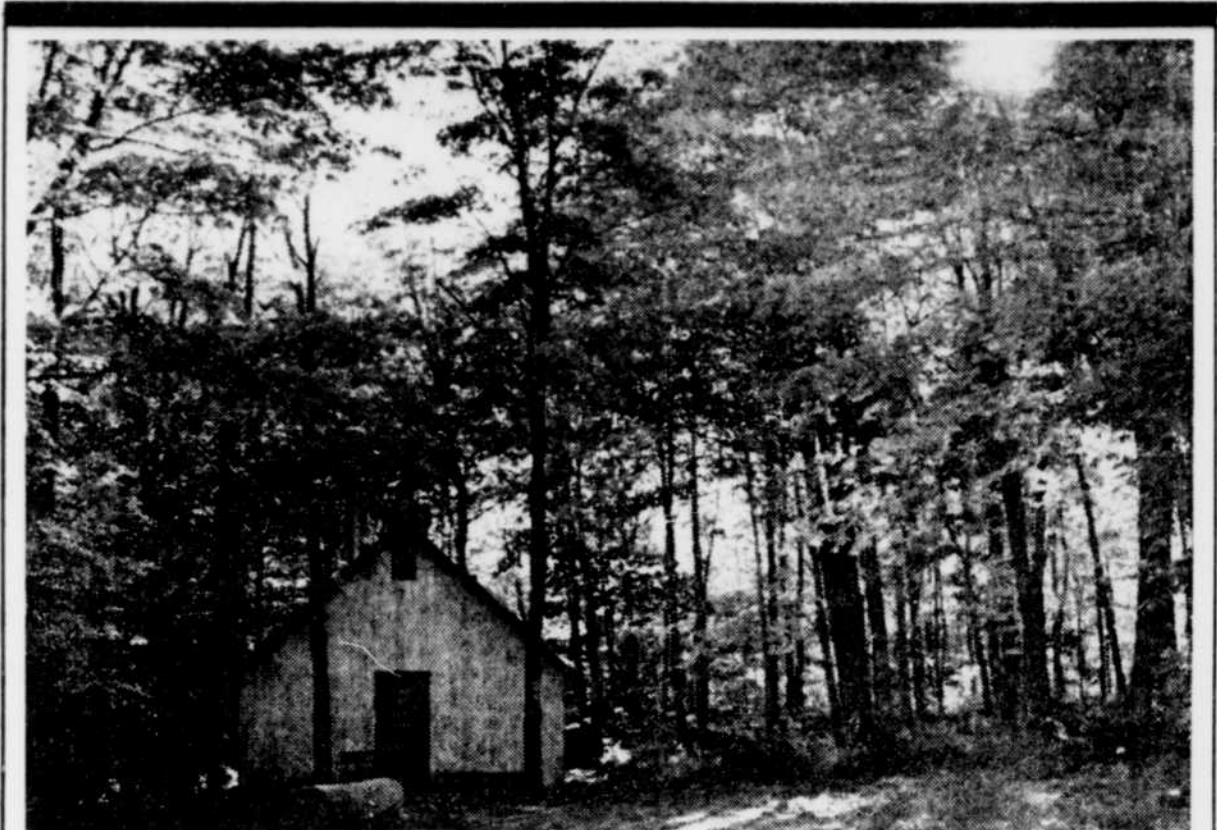
Pour sa part, M. Savoie est soulagé. "En arrivant au congrès, la délégation thetfordoise ne savait plus à quoi s'attendre. "La publicité avait été si mauvaise aux Etats-Unis que l'on craignait une condamnation de l'amiante", a-t-il admis.

M. Brochu a fait remarquer que l'attitude favorable du congrès des métallos à l'endroit de l'amiante était l'aboutissement d'une longue campagne de sensibilisation et de lobbying auprès des dirigeants américains des métallos. Quelques-uns de ces derniers, dont le directeur du service de la santé et de la sécurité, M. Michael J. Wright, étaient venus en août dernier visiter les installations minières de Thetford-Mines ainsi que le centre de recherches de Sherbrooke, et étaient repartis avec une toute autre opinion. A la lueur de leurs constatations, en utilisant la technologie

québécoise et en appliquant les mêmes contraintes imposées par les gouvernements québécois et canadien, au lieu de bannir l'amiante, on pourrait aisément améliorer les conditions de vie et de travail dans les usines de transformation, et diminuer les risques des produits sur la santé.

### Un prix

Les efforts déployés par les métallos du Québec pour redorer le blason de l'amiante n'auront pas été vains. La délégation québécoise s'est vu remettre à l'issue du congrès le prix A.Q.-Evans consistant en une plaque pour "les 20 années de lutte en faveur de conditions de travail plus sûres dans les mines et leur contribution à faire adopter la plus rigoureuse loi sur la santé et la sécurité professionnelle en Amérique du Nord". Feu A.Q. Evans, alors qu'il était président de son syndicat, s'était battu ardemment pour protéger les travailleurs américains contre les dangers du plomb.



### Dernière chance

Les amateurs de la nature et les passionnés de la photographie sont comblés ces derniers temps. Il reste encore quelques jours avant que les feuilles tombent et ne permettent plus de capter un soleil filtré.

## Jeunes volontaires a besoin de plus d'argent

♦ **Jeunes volontaires** pourrait s'implanter dans tous les secteurs du Québec si le Conseil du trésor lui accorde un budget supplémentaire de \$1.8 million.

par Michel CORBEIL

C'est l'essentiel de la demande transmise au Conseil exécutif, qui relève du premier ministre René Lévesque, et aux ministères de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, a renseigné hier Mme Céline Germain, responsable de ce programme pour les 16 à 24 ans.

A ce jour, a-t-elle résumé, 80 comités locaux fonctionnent et le budget de Jeunes volontaires, initialement prévu à \$10 millions en avril 1983, a été récemment augmenté à \$13.9 millions.

Mme Germain a semblé confiante que ce total sera porté à \$15.7 millions, ce qui permettrait de former les 30 comités locaux qui manquent pour rejoindre les jeunes de toutes les régions. "Nous devrions avoir une réponse d'ici un mois (du Conseil du trésor), a-t-elle dit, ajoutant, ... si tout va bien.

"C'est un besoin. Mais ce (la demande) n'est pas acquis. C'est notre objectif. Ce n'est pas nous qui prenons les décisions", a-t-elle indiqué prudemment. Le responsable administratif de Jeunes volontaires, M. Christian Labrie, a complété: "Il y a le fait qu'en ce moment, le programme n'est pas accessible à tout le monde. Trente régions sont lésées. C'est pour cela qu'il sera difficile de les faire attendre davantage."

### Après des débuts difficiles

"Si tout va bien", la quatrième phase de Jeunes volontaires pour constituer les 30 derniers comités, sera lancée en novembre. De ce nombre, huit verraient le jour dans la région de Québec, 17 dans celle de Montréal, dont sept dans l'île même, un sur la Côte-Nord (Havre-

Saint-Pierre) et un en Gaspésie (Sainte-Anne-des-Monts).

"Si tout va bien", Jeunes volontaires verra son transfert du Conseil exécutif au Loisir, Chasse et Pêche être entériné officiellement, transfert déjà effectué. "C'est sûr qu'il y a un désir de nous dissocier des programmes de création d'emplois et de relance. Mais c'est aussi que le ministère est plus petit et qu'il est beaucoup plus "sur le terrain", ce qui est l'approche de Jeunes volontaires. Et déjà, le MLCP avait la responsabilité de Chantier jeunes bénévoles, qui nous ressemble."

Chose certaine, les responsables du programme, qui accorde \$150 par mois pour 20 heures de travail par semaine à des jeunes voulant réaliser "un projet utile pour la collectivité", semblent satisfaits de l'évolution de Jeunes volontaires. Après des débuts difficiles, en novembre, "le programme est mieux compris", a dit Mme Germain.

En fait, des regroupements, principalement en milieu urbain, avaient attaqué le programme, au point de le paralyser durant des semaines à certains endroits. La résistance est-elle vaincue? "C'est possible que la contestation renaisse au lancement de la quatrième phase, a exprimé la responsable.

"Mais maintenant, nos comités sont formés. Il y a d'autres programmes qui s'adressent aux jeunes et Jeunes volontaires a certains actifs: des réalisations de "jeunes". C'est la meilleure réponse à la contestation. De plus, au début, il y a eu une mauvaise compréhension de certains: le programme réalise des projets de jeunes, pas les projets d'organismes."

D'ailleurs, ont souligné nos interlocuteurs, les comités en place à Québec ont pratiquement épuisé leurs budgets et ceux de Montréal ont finalement participé et plus du tiers des budgets réservés à leurs fins sont engagés.

## La publicité a pu créer une certaine confusion

♦ **Jeunes volontaires** devra peut-être combattre une autre ambiguïté.

Au début, certains groupes avaient accusé le programme de se servir des jeunes comme "cheap labour". La campagne publicitaire du gouvernement, "Opération Délic", confond maintenant, Jeunes volontaires et Travaux communautaires, a pointé Mme Céline Germain, responsable du premier programme.

Première distinction, a-t-elle souligné. Travaux communautaires est un programme de création d'emplois, pas Jeunes volontaires; le premier est pour les 18 à 30 ans bénéficiaires d'aide sociale et le se-

cond pour tous les jeunes de 16 à 24 ans; le premier demande aux jeunes de s'inscrire à des projets créés par des organismes et le second réalise des projets conçus par les jeunes; la rémunération de travaux communautaires est plus généreuse mais il s'agit d'un emploi où les heures sont formellement comptabilisées, ce qui n'est pas le cas de Jeunes volontaires.

Opération Délic nous nuit", a dit Mme Germain. Mais en fin d'entrevue, elle a conclu que la campagne de publicité ne pouvait freiner la progression de Jeunes volontaires, "un programme qui a sa raison d'être, avec ou sans la crise"



**rabais \$2/4.99**  
FIGURINES D'ACTION A-TEAM™ Tout un choix. Posables. Env. 6" haut. Cour. \$6.99

**rabais \$2/17.99**  
HELICOPTERE A-TEAM™ Métal matricé. Les hélicoptères tournent. 22". Cour. \$19.99



**rabais \$2/23.88**  
COMMANDEUR AUTOBOT Camion devenant robot héroïque, armes. Cour. \$25.88

"LEADER" DECEPTICON Armes se transformant en robot ou canon. Cour. \$25.88

## Découvrez tout un monde d'action et d'aventures

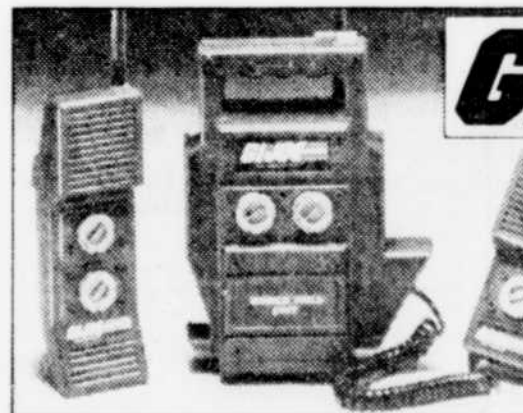


**rabais \$4 29.88**  
Cour. \$33.88

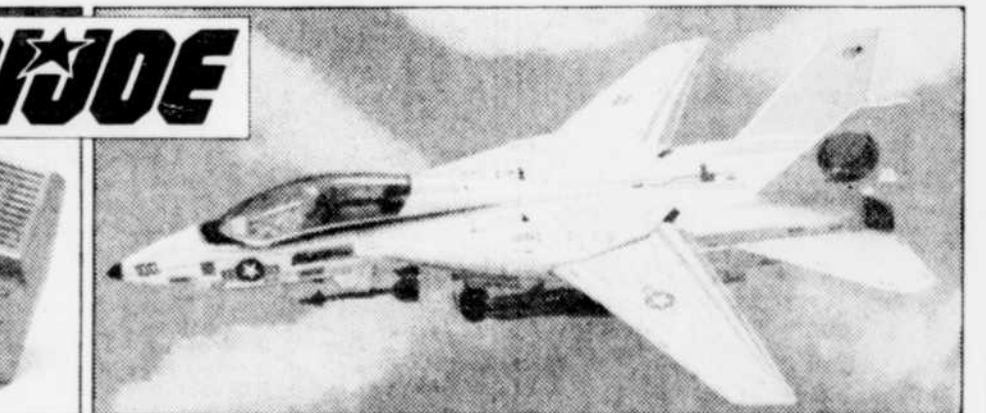
**rabais \$2 9.99**  
Cour. \$11.99

CHATEAU DES OMBRES GRAYSKULL™ Forteresse du mystère et de la puissance. Herse, pont-levis, armes. S'ouvre en 3 niveaux.

ARMURE DE COMBAT SKELETOR ET SCREECH Le maléfique Skelelor s'alle à l'oiseau Creeper pour combattre les forces du bien. Accessoires.



**rabais \$10/29.99** Cour. \$39.99  
UNITE DE MANOEUVRE G.I. JOE™ Emetteurs/récepteurs amovibles. Voyant de marche à DEL.



**Armes d'avant-garde G.I. Joe®** prêtes au combat

**rabais \$2/22.88** Cour. \$24.88  
REACTE DE COMBAT SKYSTRICKER G.I. JOE™ Tout armé, avec missiles amovibles. Pilote avec parachute.

VENEZ PARTICIPER AUX CONCOURS "POWERIDE" DE TOMY

PRIX SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 6 OCTOBRE 1984



TOUS LES JOUETS DE TOUS MES RÊVES

1555, boul. Le Corbusier, Laval, P.Q. 4625, boul. Jean-Talon est., St-Leonard, P.Q. 345, boul. Taschereau, Greenfield Park, P.Q. 3399, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux, P.Q. 2700, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec

**POLITIQUE DES PRIX**  
NOUS NOUS ENGAGEONS A VOUS DONNER SATISFACTION  
Le prix de nos spéciaux est garanti être plus bas qu'ailleurs. Si dans les 7 jours, le même article est annoncé moins cher ailleurs, apportez-nous votre preuve d'achat de Toyville et l'annonce du concurrent. Nous nous ferons un plaisir de vous rembourser la différence.

# Les évêques font le bilan de la visite papale

♦ LORETTEVILLE trace cette semaine le bilan de la visite du pape au Canada, lors des évêques du Québec

d'une de ses rencontres bi-annuelles.

par Lia LEVESQUE

Réunis à Loretteville, au Centre du renouveau chrétien des Ursulines, les évê-

ques entendent toute la semaine le rapport des comités épiscopaux de l'assemblée.

Les évêques tracent un bilan évidemment fort positif de la venue du Saint-Père au Canada. La grande préoc-

cupation reste d'assurer un suivi à cette venue, de "préparer l'après-visite", comme le soulignait M. Paul Boily, responsable des communications à l'Assemblée des évê-

ques. Même si la venue du pape Jean-Paul II a mobilisé les fidèles et attiré des foules sans précédent, "il faut s'assurer que cela ne soit pas que passer", ajoutait-il. C'est une des questions que tenteront de résoudre cet-

te semaine les évêques québécois: "Qu'est-ce qu'on fait maintenant, pour perpétuer l'impact de sa visite?"

La journée d'hier a été consacrée à un échange informel entre les évêques, ceux-ci expliquant leur perception de la visite papale. Tous se sont dits enthousiasmés et ont affirmé avoir été fort réjouis de l'accueil chaleureux qu'a reçu Sa Sainteté au pays.

d'orientations générales.

La rencontre thématique du printemps prochain portera par contre sur un thème plus litigieux, qui fut cher au pape lors de sa venue au pays: "La place des jeunes dans la société et dans l'Église".

A cette occasion, le discours de Jean-Paul II sera encore une fois analysé, à la lumière de sa rencontre avec les jeunes au Stade olympique de Montréal. "Les évêques inviteront les jeunes à s'approprier le texte que le pape leur a

adressé", affirmait M. Boily.

Sur un autre plan, les 35 évêques ont aussi convenu de se rendre ce soir au musée de Québec pour y admirer l'exposition du Grand Héritage.

Cette exposition sur l'histoire religieuse du pays avait déjà été visitée par le pape lors de sa venue à Québec, les 9 et 10 septembre. Les tableaux relatent l'apport de l'Église catholique au développement du pays, de sa fondation à nos jours.

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
Appel d'offres no. 049-4-01-41-02  
Pour 15h00  
Le lundi, 22 octobre 1984

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour l'exécution de travaux de l'émissaire de 250 mm de diamètre d'une longueur approximative de 1,425 mètres linéaires.

Ces travaux comprennent la construction de conduites, de regards, de creusement de fosse et de remise en état des lieux touchés lors de l'exécution des travaux.

Tous ces travaux sont exécutés dans le village de Roston-Falls.

**DOCUMENTS DISPONIBLES**  
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél.: (514) 873-7411.

**Prix: 50,005** non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

**Lieux de consultation:** Hôtel de ville de Roston-Falls; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association régionale des entrepreneurs en construction de Brome, Missisquoi, Shefford Inc.; Association des constructeurs de Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville; Bureaux de la Société à Montréal.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**  
Lieu: Hôtel de ville de Roston-Falls, a/s Mme Louise Q. Dupuis, Secrétaire-trésorière, 189, rue Notre-Dame, Roston-Falls (Québec) J0H 1E0.

**Date et heure: Lundi, 22 octobre 1984, à 15h00.**

**DEPÔT DE SOUMISSION**  
Montant: 14,600,005

**Forme:** Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détienne une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**Francine Constantineau, ing.**  
Directeur, approvisionnement et contrats

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
Appel d'offres no. 182-2-01-41-03  
Pour 10h00  
Le mardi, 16 octobre 1984

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour la construction d'environ 78 mètres d'égout domestique de 300 mm de diamètre, d'environ 131 mètres d'égout pluvial de 375 mm de diamètre et divers travaux de réhabilitation tels que: fourniture et installation de cadres et tampons étanches, réparations asphaltiques, débouchage de pueurs d'aqueduc, modification à un déversoir d'orage existant etc., dans la ville de Gatineau, secteur 1.

**DOCUMENTS DISPONIBLES**  
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél.: (514) 873-7411.

**Prix: 25,005** non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

**Lieux de consultation:** Hôtel de ville de Gatineau; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association régionale de la construction de l'Outaouais; Bureaux de la Société à Montréal.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**  
Lieu: Hôtel de ville de Gatineau, a/s M. Jean-Charles Laurin, Greffier, 280, boul. Maloney est, Gatineau (Québec) J8P 1C6.

**Date et heure: Le mardi 16 octobre à 10h00.**

**DEPÔT DE SOUMISSION**  
Montant: 8,000,005

**Forme:** Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détienne une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**Francine Constantineau, ing.**  
Directeur, approvisionnement et contrats

**USINE DE TRANSFORMATION DE POISSONS DE NEWPORT NEWPORT, COMTÉ GASPÉ-SUD**

**PROPRIÉTAIRE ET MAÎTRE D'OEUVRE:** LA SOCIÉTÉ DES PÊCHES DE NEWPORT INC. Boite Postale 13, Route Rurale # 1, Newport (Québec) G0C 2A0

**GÉRANT DE PROJET / MANDATAIRE:** J.E. VERREAULT & FILS L.TÉE 1250, 3e Avenue, C.P. 1497, Terminus Québec (Québec) G1K 7J1. Tél.: (418) 529-4541. Resp.: Georges-H. Paré, ing.

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et adressées à la Société des Pêches de Newport Inc., a/s J.E. Verreault & Fils Ltee, 1250, 3e Avenue, C.P. 1497, Terminus, Québec (Québec) seront reçues jusqu'au mercredi, 17 octobre 1984 à QUINZE HEURES (15:00 heures P.M. heure locale) pour des travaux relatifs à la construction de l'usine de transformation de poissons de Newport. Les soumissions seront ouvertes publiquement à la même heure, le même jour et au même endroit.

Les travaux visés par le présent avis sont les suivants:

Soumission no	Spécialité
N-201	Services extérieurs
N-202	Maçonnerie et isolant rigide
N-203	Fenestration
N-204	Toiture

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et exigences de soumission pourront être obtenus au bureau du Gérant de projet mandataire, contre le dépôt d'un chèque visé à l'ordre de la Société des Pêches de Newport Inc., au montant de cent dollars (\$100.00) qui sera remboursé au soumissionnaire contre la remise, en bon état, des plans, devis et autres documents dans les trente (30) jours qui suivront l'ouverture des soumissions. Les soumissionnaires dont les spécialités sont assujetties au Bureau des Soumissions Déposées de Québec doivent prendre entente directement avec cet organisme pour l'achèvement de leurs soumissions.

Toute soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé fait à l'ordre du Propriétaire équivalent à dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

La Société des Pêches de Newport Inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**LA SOCIÉTÉ DES PÊCHES DE NEWPORT INC.**  
par M. Jean-Louis Ferland, secrétaire

**Ville de Saint-Nicolas Comté de Lévis Québec**

**AVIS PUBLIC**  
Modification au règlement de zonage Règlement no 401-9

Aux locataires inscrits à l'annexe à la liste électorale municipale et aux propriétaires inscrits, le 17 septembre 1984, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble imposable compris dans les zones CB-5, Ex-2, P-5, CB-2, RA-5 et A-1, soit les zones contiguës à la zone CB-4 dans le quartier Villieu.

PRENEZ AVIS que lors de l'Assemblée du 17 septembre 1984, le conseil municipal a adopté le règlement no 401-9 modifiant le règlement de zonage no 401 afin de créer une nouvelle zone résidentielle RC sur les lots nos 34-A-4, 29-2-1, 30-16, 32-1 et 34-2 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Nicolas à même la zone CB-4 (Quartier Villieu).

La zone commerciale CB-4 se situe du côté sud de la Route du Pont à partir du lot 18 jusqu'aux limites de la municipalité de Bernières; bornée au nord par la route du Pont, à l'est par la zone CB-2, au sud par la zone EX-2; le ruisseau Terrebonne et la municipalité de Bernières et à l'ouest par la municipalité de Bernières.

Le règlement no 401-9 a pour objet de créer une nouvelle zone résidentielle RC sur les lots 34-A-4, 29-2-1, 30-16, 32-1 et 34-2 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Nicolas à même la zone CB-4 (Quartier Villieu), le tout tel que montré au croquis ci-dessous:

PRENEZ AVIS que vous êtes habiles à voter sur présentation au soussigné dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis, d'une requête signée par au moins douze (12) d'entre vous ou par la majorité d'entre vous si le nombre de locataires et de propriétaires est inférieur à vingt-quatre (24) et ce, pour chacune des zones contiguës.

Prenez également avis que les locataires et les propriétaires qui se seront ainsi prévalus de leur droit par voie de requête tel qu'exposé au paragraphe précédent, seront habiles à voter sur ledit règlement et à demander par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles nos 370 à 384 de la Loi sur les cités et villes, que le règlement no 401-9 fasse l'objet d'un scrutin secret.

Donné à Saint-Nicolas, ce deuxième jour d'octobre 1984

**Yvon Lemay, greffier et directeur général**

## Expropriés de Mirabel: médiation offerte par les notaires

♦ MONTREAL (PC) — La Chambre des notaires du Québec a offert sa médiation en vue de régler le litige, vieux de 15 ans, qui oppose au gouvernement fédéral des centaines de cultivateurs, expropriés "en trop" autour de l'aéroport international de Mirabel.

Démarche sans précédent de la part de la corporation professionnelle du notariat, l'initiative a fait l'objet d'une autorisation de principe, adoptée unanimement le 19 septembre à une réunion du comité administratif de l'ordre.

L'offre a déjà été soumise, lors de consultations informelles et privées, tant au bureau du ministre fédéral des Travaux publics, M. Roch LaSalle, qu'auprès d'un groupe d'expropriés, y compris des gens qui ont déjà entamé une contestation judiciaire de l'expropriation de 1969.

La Chambre des notaires s'est engagée dans cette initiative après avoir constaté un changement politique à Ottawa et noté que l'idée d'une médiation était accueillie favorablement dans les milieux intéressés, circonstances propices, à son avis, à un règlement. Le comité, administratif a autorisé le président, Me Jean Lambert, à poursuivre les démarches auprès des intéressés.

L'offre de la Chambre n'a pas encore été officiellement acceptée par les parties intéressées, et Me Lambert, dans sa démarche exploratoire, a fait savoir que l'ordre pourrait au besoin modifier sa suggestion. De toute façon, la Chambre des notaires restera à la disposition du ministère et des expropriés.

## Accord entre le Togo et le Canada

♦ LOME (AFP) — Un accord relatif à la constitution d'un fonds de contrepartie portant sur deux millions de dollars canadiens a été signé entre le Togo et le Canada.

Cette aide canadienne financera de petits aménagements hydro-agricoles, y compris de petits barrages et des points d'eau dans le cadre du programme d'action du gouvernement togolais pour la lutte contre la sécheresse. L'accord a été signé du côté togolais par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Atsou Amega, et du côté canadien par M. Livingston, ambassadeur du Canada au Togo.

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES**  
M.A.P.I. 84-002  
pour 10 h 30 heure locale  
\*le mardi 16 octobre 1984

**TERRAIN À VENDRE AVEC BÂTIMENT**  
sis au 189, rue Jacques-Cartier, Ville de Gaspé

Terrain composé des lots 47-9 Ptie, 49-6 Ptie, 49-7 Ptie et 50-3 Ptie, du cadastre du village de Gaspé, division d'enregistrement de Gaspé, d'une superficie approximative de 6 452 mètres carrés.

**MISE À PRIX: 181 000 \$**

Un dépôt de DIX HUIT MILLE CENT DOLLARS (18 000 \$), remboursable à certaines conditions, doit accompagner l'offre. Le règlement doit en être effectué par mandat ou par chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse populaire, fait à l'ordre d'Hydro-Québec.

Le solde peut être payé: a) en un seul versement; b) en trois versements égaux, avec un intérêt annuel de 12 %.

Les conditions du présent appel d'offres sont stipulées dans un document qui peut être obtenu gratuitement ou consulté du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
189, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G0C 1R0

A l'attention de: Monsieur Claude Menard, Gerant de secteur

ou

**HYDRO-QUÉBEC**  
389, rue Vanier, Rimouski (Québec) G5L 7E3

A l'attention de: Monsieur Henri Saint-Pierre

Seules les personnes ayant obtenu le document d'appel d'offres directement d'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'ensemble des soumissions reçues.

Michel Delaney, Directeur, Propriétés immobilières

\* A la suite d'une erreur d'inscription du numéro civique survenue dans la première annonce, la date d'échéance de cet appel d'offres est reportée au 16 octobre 1984.

**Hydro-Québec**

**APPELS D'OFFRES**  
pour 10 h 30 heure de Montréal

MSG-84-19261 le mardi 30 octobre 1984 Siège social et ses dépendances Montréal et ses environs	MSG-84-19260 le mardi 23 octobre 1984 Siège social et ses dépendances Montréal et environs
SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE SPÉCIALISÉE POUR L'EXÉCUTION, SUR DEMANDE, DE TRAVAUX DE MENUISERIE RELATIF À L'EXPLOITATION	SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE POUR EXÉCUTER, SUR DEMANDE, DIVERS TRAVAUX DE PLOMBERIE
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 4 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 3 000 \$
MSG-84-19259 le mardi 30 octobre 1984 Siège social et ses dépendances Montréal et ses environs	RME-84-19265 le mardi 23 octobre 1984 Region Mauricie Centrale Beaumont Comté de Champlain
SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE POUR L'ENTRETIEN, SUR DEMANDE, DE SURFACES PEINTES	ADDITION AU SYSTÈME DE VENTILATION
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 5 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 15 000 \$

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 9 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
SERVICE CONTRATS  
BUREAU 809  
75 QUÉST. BOUL. DORCHESTER  
MONTREAL, QUÉBEC, CANADA  
H2Z 1A4

Pour renseignements:  
Telephone: (514) 289-2895

La garantie de soumission soumissionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement  
Roger A. Labrie

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
Appel d'offres no. 030-3-02-41-01  
Pour 15h00  
Le vendredi, 19 octobre 1984

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour:

Des travaux d'interception pour l'installation d'un intercepteur unitaire de diamètre variant de 600 mm à 1050 mm sur une longueur approximative de 790 mètres;

Des travaux de trop-plein pluvial consistant en la pose d'environ 215 mètres de conduite de 1 050 mm de diamètre;

Des travaux de roulement pour l'installation de deux (2) conduites de 250 et 450 mm de diamètre sur une longueur approximative de 1 355 mètres;

Des travaux de déversement domestique consistant en la pose d'environ 305 mètres de conduites de 375 et 450 mm de diamètre;

Des travaux d'aqueduc consistant en la pose d'environ 90 mètres de conduite de 200 mm de diamètre, en remplacement d'une conduite existante;

Les travaux comprennent aussi le raccordement de toutes les conduites transversales, la construction d'un déversoir d'orage et d'une chambre pour régulateur, de même que les travaux connexes habituels.

Tous ces travaux sont effectués dans la ville de Grand-Mère.

**DOCUMENTS DISPONIBLES**  
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél.: (514) 873-7411.

**Prix: 75,005**, non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

**Lieux de consultation:** Hôtel de ville de Grand-Mère; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association de la Construction de la Mauricie Inc.; Bureaux de la Société à Montréal et à Québec.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**  
Lieu: Hôtel de ville de Grand-Mère, a/s M. Jean Trussart, Greffier, 333, 5e Avenue, C.P. 350, Grand-Mère (Québec) G9T 5L1.

**Date et heure: Vendredi, 19 octobre 1984, à 15h00.**

**DEPÔT DE SOUMISSION**  
Montant: 100,000,005

**Forme:** Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détienne une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**Francine Constantineau, ing.**  
Directeur, approvisionnement et contrats

**Commission Canadienne des transports / Canadian Transport Commission**

**COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS À TITRE DE RENSEIGNEMENT**  
Référence No 2-C634-1A(258/84) (OPLD)  
Rôle No. 7148

Centre Aéronautique de Québec Inc. - Transfert de service aérien commercial à Aviation Duchesne Inc.

Par ordre du Comité des transports aériens avis est par le présent donné conformément aux dispositions de l'article 22 du règlement sur les transports aériens, C.R.C. 1978, chapt. 3 et de l'article 27 de la Loi nationale sur les transports, du transfert du service aérien commercial autorisé par le permis no. A.T.C. 3451-82 (C) du Centre Aéronautique de Québec Inc. à Aviation Duchesne Inc.

Le permis no. A.T.C. 3451-82 (C) autorise le titulaire à exploiter un service aérien commercial spécialisé - (Classe 7) - entraînement au vol - surveillance aérienne - vol régularisé - inspection, reconnaissance et publicité aérienne - photographie aérienne non technique - au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe A à partir d'une base à Québec (Québec).

Dans sa Décision No. 8173 en date du 17 juillet, 1984, le Comité des transports aériens a agréé à la requête présentée par Centre Aéronautique de Québec Inc. en vue de modifier le permis A.T.C. 3451-82 (C):

"en ajoutant l'autorisation d'exploiter, à partir d'une base située à Québec (Québec), un service aérien commercial de la classe 4 (affrètement), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A et B, et en vue d'exploiter, à partir d'une base située à Québec (Québec), un service aérien commercial de la classe 9-4 (affrètement international), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A et B"

celles concernant le financement et le dépôt de documents.

Toute personne visée par le projet de transaction ou toute association ou autre organisme représentant des entreprises de transport visées par cette transaction peut s'opposer à la transaction en invoquant le motif qu'elle restreindra indûment la concurrence ou nuira autrement à l'intérêt public. Toute intervention contraire à l'agrément du transfert précité doit être envoyée au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9, et des copies doivent être envoyées aux parties visées par la transaction ou à leurs représentants au plus tard le 3 novembre, 1984, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Toute personne autre qu'une partie qui est visée par une opposition déposée auprès de la Commission en vertu de l'article 27 de la Loi nationale sur les transports, peut demander à la Commission, dans les dix (10) jours suivant le dernier jour de dépôt des oppositions, l'autorisation de déposer une intervention en vertu de l'article 74 des Règles générales de la Commission canadienne des transports.

Le comité fera parvenir sur demande des renseignements additionnels sur les dépôts d'une intervention à l'agrément d'une transaction.

**Royce Boyle**  
pour M.L. Dionne  
Division des permis  
pour le directeur suppléant  
Direction de l'Exploitation (Permis)  
Comité des transports aériens

le 3 octobre 1984

**Canada**

Visite du pape à Québec

Journaliste victime d'un vol à la tire

◆ (AP) — Un vieillard à l'air enjoué tente de se frayer un chemin à travers la foule qui attend l'arrivée de Jean-Paul II à la basilique de Québec.

par Hugh A. MULLIGAN

Un béret noir campé sur le coin de l'oeil, ses frêles épaules recouvertes d'une cape doublée de soie, il brandit une canne à pommeau d'or. Il y a quelque chose d'euro-péen dans sa tenue élégante. En l'apercevant à l'intérieur des murs de la ville, la seule ville fortifiée de l'Amérique du Nord, parmi les maisons de pierre perchées dans les rues escarpées du Vieux-Québec ceinturant le Saint-Laurent, je me suis souvenu de Euclide Auclair, le sympathique apothicaire de "Shadows on the rock", de Willa Cather, mon roman préféré sur la ville de Québec.

Mais je me trompais, il s'agissait plutôt d'un personnage tiré du roman de Charles Dickens, Oliver Twist.

Alors que je suis en face d'une librairie située à proximité de la basilique, au milieu du bruit des motocyclettes, des sirènes et de la foule qui se presse, acclamant l'arrivée de la papamobile, je tente de dépasser le vieux monsieur en me frayant un chemin à sa droite, pressé d'arriver à l'endroit réservé aux reporters détenteurs d'un laissez-passer.

Arborant un aimable sourire tout en remuant sa canne, il s'avance en me bloquant le passage et en s'excusant. J'essaie de le dépasser à nouveau, cette fois-ci du côté gauche, mais, une fois de plus, en homme de classe espiègle, il change de côté et me coupe le passage. Cette fois, feignant de me diriger vers la gauche, je le coupe à droite et change à nouveau de direction pour enfin me libérer.

Porte-monnaie chipé

L'exécution était brillante, le minutage parfait mais le jeu était raté. Le temps de vérifier le contenu de ma poche gauche et l'homme s'était envolé avec mon porte-monnaie, disparu dans la foule sans même avoir obtenu la bénédiction papale. Pour la seconde fois en cinq ans, j'étais victime d'un voleur à la tire.

Une fois rendu au centre de presse, je téléphone à la sûreté municipale de Québec pour rapporter

le vol. "Pouvez-vous rappeler demain, me dit une voix lasse avec un accent français très prononcé, le pape est en ville". Ne voulant pas nuire à la ferveur officielle qui régnait, j'entreprends la tâche fastidieuse d'annuler mes cartes de crédit par téléphone, durant les quelques moments libres que j'avais, tout en faisant rapport des éléments de nouvelle et de la sagesse que contenaient l'homélie papale.

Malgré tout le flair et l'agilité déployés par le voleur à la tire, ce fut sans doute l'exploit le plus malchanceux au Canada ce jour-là. Il s'était envolé avec le porte-monnaie plein de cartes de plastique mais il m'avait laissé les milliers de dollars en argent comptant qui se trouvaient dans l'autre poche de mon veston. Cet argent était destiné aux frais de déplacement de nos photographes italiens qui arrivaient de Rome à bord de l'avion papal.

Grâce à l'intercession de l'homme qui se trouvait dans la papamobile blindée, quelqu'un là-haut s'était occupé de moi.

Appel téléphonique

Je me dois cependant de donner à la police de Québec ce qui lui revient. Alors que j'étais en pleine forêt ontarienne en train de "couvrir" la visite du souverain pontife au lieu où furent massacrés les Jésuites au début de la colonisation, ma femme qui est au Connecticut reçoit un appel d'un sergent de la police de Québec l'informant que mon porte-monnaie avait été jeté et retrouvé, ce qui m'évitait au moins de demander un autre permis de conduire et de renouveler mes verres correcteurs, ma carte de sécurité sociale et autres pièces d'identité qui nous sont nécessaires pour traverser, sans trop de souci, cette vallée de larmes.

N'ayant pas été agressé, je dois reconnaître que les voleurs à la tire professionnels ne sont pas des gens violents. Ils commettent leurs larcins sans avoir recours aux armes ou aux couteaux. Leur présence d'esprit, leur culot et leur habileté manuelle suffisent. A l'exception de mon amour-propre qui en a pris un dur coup, je suis forcé d'admettre que je m'étais fait drôlement avoir dans la pratique de cette profession hautement personnalisée.

Mairie de Saint-Léonard

Recherche des causes de l'erreur de l'ordinateur

◆ MONTREAL (PC) — Toute la journée lundi, les employés des services informatiques de la ville de Saint-Léonard se sont employés à revoir le programme informatique qui, la veille, devait compiler les résultats des élections à la mairie et élire une autre personne que le véritable choix des électeurs.

Les résultats officiels des élections à la mairie de Saint-Léonard élisent M. Raymond Renaud, du Ralliement de Saint-Léonard, avec 10,307 voix, contre 5,568 voix pour M. Domenico Moschella, de l'Action civique, et 5,348 voix pour M. Rosario Ortona, de l'Union municipale.

Or, au milieu de la soirée, dimanche, les résultats informatisés donnaient M. Ortona élu. Le compte, repris manuellement, devait confirmer l'élection de M. Renaud en fin de soirée.

Depuis le décès de M. Di Ciocco, M. Renaud agissait à titre de maire suppléant et avait obtenu, pour sa candidature, l'appui d'une majorité des élus du Renouveau municipal. Un autre conseiller municipal de cette formation politique, M. Domenico Moschella, prétendait, lui aussi, détenir la

candidature du Renouveau. La confusion a pris fin lorsque le directeur des élections du Québec a décidé de dissoudre le parti du Renouveau. Chaque candidat a donc fait

campagne sous une étiquette nouvelle. Près de 41 pour 100 des électeurs — 52,690 citoyens avaient droit de vote — ont été aux urnes dimanche.

AVIS TRANSPORT GÉNÉRAL DE CRÉANCES

Avis est, par les présentes, donné conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Les Produits Marcano Ltée, St-Alban, Comté de Portneuf, P. Qué., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Québec, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse populaire Desjardins de Grondines, 233, Principale, Grondines, Comté de Portneuf, P. Qué. G0A 1W0, à titre de garantie, par acte portant la date du quinzième jour du mois de juillet 1982 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Portneuf le vingt et unième jour du mois de juillet 1982 sous le numéro 268878.

Daté à Grondines, ce vingt-huitième jour du mois de septembre 1984.

La Caisse populaire Desjardins de Grondines, 233, Principale, Grondines, Comté de Portneuf, P. Qué. G0A 1W0 par: Florent Mailloux, directeur

PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de SAINT-JEAN, ILE D'ORLÉANS Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par la soussignée, Pauline Chabot, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE: Le rôle d'évaluation pour l'année 1985 est déposé au bureau de la Municipalité à 2338, Royale, Saint-Jean, I.O., tout intéressé peut en prendre connaissance.

Toute personne ayant intérêt à le faire peut porter plainte à l'égard du rôle d'évaluation. Ladite plainte devra être faite sur la formule appropriée disponible au bureau municipal et déposée au bureau des petites créances, avant le 1er mai 1985.

DONNE à Saint-Jean, Ile d'Orléans, ce vingt-quatrième jour de septembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre.

Pauline Chabot, Secrétaire-trésorier

**ENCAN PUBLIC ENCEN PUBLIC ENCEN PUBLIC**  
**ENCAN PUBLIC SANS RÉSERVE**  
 Date: **Jeudi 4 octobre**  
 Adresse: 8400a, Décarie, Montréal  
 (3 édifices au sud de Métropolitain sur la voie de service)  
 Plus de 200 machines à coudre provenant de l'équipement d'une manufacture de jeans et de manteaux situées à l'île du Prince-Édouard ont été transportées ici aux fins de l'encan.  
**ENCAN D'ÉQUIPEMENT DE COUTURE DÉBUTE À 11 HEURES. Aussi plus de 100 litres de machines à coudre, machines de rangement et pièces.**  
**MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT SUR ROUES**  
 Nous avons reçu le mandat de vendre par encan public l'équipement de surplus de taille au nom des consignataires et céditaires selon leurs intérêts.  
 Carburants, camions, remorques, automobiles, Jeep, 000, fourgonnets, équipement et matériel.  
 Deux encans le même jour, au même endroit, Encan de matériel débute à 11 heures. Équipement sur roues à 14 heures.  
 Vu le nombre des articles, nous ne pouvons tous les énumérer.  
 Conditions de vente: comptant ou cheque cash, 26% de dépôt le jour de la vente.  
 Pour informations, appeler:  
**G.S.M. ENCANTEURS CORP. 335-0221**  
**ENCAN PUBLIC ENCEN PUBLIC ENCEN PUBLIC**

**Pour des centaines d'employeurs Centraide veut dire**

# «S'IMPLIQUER»

**AU SEIN DE L'ENTREPRISE**  
 Les entreprises et les institutions ont une mission sociale importante à remplir. En tant que leader de la société québécoise, vous pouvez aujourd'hui prendre une décision qui touche de près des milliers de vos concitoyens: celle d'autoriser la tenue d'une campagne de souscription de Centraide au sein de votre entreprise ou institution.

**COMME DIRIGEANTS RESPONSABLES**  
 On évalue à 58% les fonds de Centraide Québec recueillis auprès des employé(e)s et des directions. Votre rôle comme employeur participant est important: recruter un directeur de campagne et quelques solliciteurs dans votre entreprise et recommander la souscription au moyen de la contribution à la source. Centraide fournira tout l'encadrement pour faciliter le travail de votre groupe.

**COMME EMPLOYÉ(E)S ENGAGÉ(E)S**  
 L'implication des employé(e)s est capitale pour la réussite de la présente campagne de financement. Centraide Québec vous encourage à joindre les rangs des nombreux solliciteurs et à souscrire généreusement par la contribution à la source. En donnant quelques sous de votre salaire hebdomadaire et un peu de votre temps, vous participerez au mieux-être de milliers de personnes autour de vous.

**POUR RELEVER LE DÉFI**  
 L'objectif de cette année a été fixé à **2 000 000 \$**. Du succès de cette campagne dépend le financement de plus de 80 organismes sans but lucratif qui viennent en aide à plus de 100 000 personnes démunies de la région de Québec.  
 Joignez-vous dès maintenant au groupe des entreprises et institutions affiliées à Centraide Québec et donnez espoir à des milliers de gens d'ici.

**Donnez un coup de main aux gens d'ici.**



**Centraide Québec**

## "Pour des conseils énergiques"



**Participez au concours A LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE**  
(voir détails en magasin)

**L'AssainissAir de table Philips**  
 Purificateur d'air qui absorbe la fumée de tabac, la poussière, le pollen et les odeurs ménagères. De plus, profitez d'une offre d'essai de 30 jours, satisfaction garantie ou argent remis. Modèle AC 1001. **2477**

**Détecteur de fumée First Alert**  
 Fonctionne avec une pile de 9V au zinc carbone. Un signal lumineux témoigne du bon fonctionnement de la pile. L'alarme électronique de 85 décibels se déclenche aux premiers signes d'incendie. Modèle SA76RCA. **1588**

**Calfeutrant Zip Seal 'N' Peel de Mulco**  
 Calfeutrant qui se pose à l'automne et s'enlève au printemps. Procure une isolation saisonnière contre les courants d'air. Contenant de 300 ml. **288**

**Verrou Ilco Uican pour porte patio**  
 Avec plaques antivol Protégez-vous contre les cambrioleurs! Le pêne en acier massif verrouille la porte et les plaques antivol empêchent de la démonter. Inscriptions incluses. Modèle 307-59-51. **688**

**Radiateur au kérosène de Sunbeam**  
 Radiateur portable pour la maison, le chalet ou l'atelier. Chauffe à peu de frais, en toute sécurité. 10,000 B.T.U. /HRE. 12.5 heures de chauffage continu. 58,2 cm x 30 cm x 48,8 cm. Modèle OHR S29BN. **127\$**

**Ruban isolant 3M pour fenêtres**  
 Pellicule transparente comme du verre. Isole contre les courants d'air froid et aide à prévenir la formation du givre. Installation facile. Couvre 5 fenêtres de 91 cm x 1,52 m (3' x 5'). **1188**

**Ensemble à souder Ro-Na**  
 Comprend le chalumeau à souder et un cylindre de propane d'une contenance en carburant de 400 g. Modèle TX210. **897**

**Huile Valvoline 10W30**  
 Protégez votre moteur avec l'huile Valvoline à grand rendement. Cette huile "tout climat" vous fera économiser de l'essence. 1 litre. **133**

**Cordon de rallonge et lisière à prises multiples Noma**  
 Cordon de rallonge Caddy (10 m) avec boîtier doté de 4 prises à 3 conducteurs et une manivelle pour l'enroulement du cordon. Lisière à prises multiples (8) très pratique pour le bureau, la maison, etc. Sécuritaire et décorative. **2088**

**Le quincaillier RO-NA y connaît son affaire!**  
**PRIX PAYEZ ET EMPORTEZ** du 24 septembre au 6 octobre 1984  
 L'ARGENT CLE L'argent passe partout! Que vous obtenez lorsque vous achetez au comptant et emportez.



# LES NOUVELLES CHRYSLER 1985

## LE CHOIX EST FACILE QUAND ON PEUT SE FIER SUR LE NOM.

### ARIES ET RELIANT 1985. LES VOITURES SUPER K!

Plus de 70 améliorations et innovations, voilà ce que vous offrent les modèles 85 des compactes les plus vendues au Canada.

- Leur **nouvelle ligne profilée** aérodynamique leur assure à la fois une élégance toute classique et une douceur de roulement incomparable.
- Un **nouveau radiateur** à dérivation permet à la chaufferette de diffuser sa chaleur plus rapidement.
- Un **nouveau voyant** qui vous indique quand changer de vitesse afin d'économiser l'essence au maximum.
- Des améliorations importantes ont aussi été apportées aux systèmes de transmission automatique ou manuelle, à la suspension et au moteur entre autres.
- Bas prix à l'achat
- Economie d'essence
- Meilleure valeur de revente de toutes les compactes nord-américaines

Autant de raisons pour que l'engouement des Canadiens pour la meilleure qualité au meilleur prix se poursuive en 1985! Oui, 1985 sera encore l'année des voitures K de Chrysler. Des voitures Super K!



PLYMOUTH HORIZON 1985

DODGE CHARGER 2.2 1985

PLYMOUTH CARAVELLE 1985

CHRYSLER LE BARON TURBO 1985

CHRYSLER NEW YORKER TURBO 1985

### L'ÉTONNANTE TRACTION AVANT DE CHRYSLER!

Une traction avant des plus fiables. Des milliards de kilomètres le prouvent. Chrysler a tellement confiance en ses tractions avant qu'elle garantit pour 5 ans ou 80 000 kilomètres chacune des voitures qu'elle fabrique. Qu'il s'agisse de l'économique Dodge Omni ou de la Chrysler New Yorker de luxe, rien n'égale la traction avant.

Ni pour l'économie d'essence, ni pour la facilité de conduite, ni pour l'espace intérieur.



CHRYSLER LASER 1985



L'AUTOBEAUCOUP DE CHRYSLER 1985

### L'AUTOBEAUCOUP BEAUCOUP DE TOUT À ELLE TOUTE SEULE!

L'Autobeaucoup, c'est la Dodge Caravan et la Plymouth Voyager.

- Beaucoup d'éco 10mie avec son moteur 4 cylindres, 2,2 litres
- Beaucoup de manoeuvrabilité dans les pires conditions grâce à sa traction avant
- Beaucoup d'espace pour 7 adultes ou pour du transport
- Beaucoup, beaucoup de possibilités et pourtant... elle se loge bien dans votre garage

L'Autobeaucoup de Chrysler, c'est l'originalité rentable, une familiale ou une fourgonnette au besoin et aussi le plaisir de rouler en toute quiétude.

### LE MEILLEUR PRODUIT! LA MEILLEURE GARANTIE!

Selon le pourcentage de rappels des voitures de modèles 82 et 83 conçues et fabriquées en Amérique du Nord.

Chrysler garantit chacune des voitures qu'elle fabrique pour 5 ans ou 80 000 kilomètres: moteur et rouage d'entraînement et contre les perforations dues à la rouille sur la carrosserie extérieure.

Détails chez votre concessionnaire.

CHRYSLER CANADA LTEE

VOTRE CEINTURE. VOTRE SÉCURITÉ.

Certains équipements illustrés ou mentionnés sont optionnels moyennant supplément.



NOUVELLES  
DODGE ARIES  
PLYMOUTH RELIANT 1985



**CHRYSLER**

# Difficile que le métier de "preneur de chiens"

◆ FREDERICTON (PC) — Ardean Calhoun estime qu'on ne doit jamais décrier ou s'en prendre au chien d'un homme et encore moins à celui d'une femme, qui sera encore plus vindicative.

par Chris MORRIS

Calhoun, qui était préposé au contrôle des animaux domestiques à Fredericton ("preneur de chiens") a récemment pris sa retraite après avoir passé 28 ans à capturer de nombreuses bêtes nuisibles, allant des mouffettes nerveuses et malodorantes aux serpents, et des lapins en fuite aux chiens à la poursuite des chevreuils.

Durant cette longue période, Calhoun n'a été mordu qu'une seule fois par un chien. Il a toutefois été bousculé, frappé, insulté et terrassé

à maintes reprises par les propriétaires d'animaux ou même les mères de famille brandissant des balais vengeurs. Un propriétaire d'animal a même balancé en sa direction un bout de colombage.

Calhoun n'en regrette pas moins ses activités de preneur de chiens.

"J'ai vraiment aimé ce travail. J'aimais travailler parmi les gens et j'espère que ceux qui s'opposaient à mon action ne m'en tiennent pas rigueur car j'avais un travail à faire et, si j'en avais la chance, je le ferais encore", a affirmé Calhoun en interview.

### Aventures

Demandez à Calhoun ce qui s'est produit lorsqu'il a tenté de s'emparer du lapin de Mme "X". Elle surgit en courant de sa maison,

vêtue d'une robe de chambre, montrant les poings, le visage rouge de colère, prête à engager le combat. Elle réussit à reprendre de force son lapin des mains du traqueur et se retira victorieusement.

"J'ai appris une chose au cours de ces années. Il ne faut jamais s'en prendre aux enfants ou aux animaux favoris parce que leurs responsables réagissent violemment."

Toute une vie consacrée à distribuer des contraventions à ceux qui permettent à leur chien de courir librement ont permis à Calhoun d'en apprendre beaucoup sur la nature humaine, notamment sur le côté vindicatif du sexe dit faible.

"Les femmes étaient les plus dures", affirme-t-il.

"Les femmes réagissent violemment beaucoup plus rapidement

que les hommes. Si je me présentais alors qu'elles balayaient leur portique, j'étais sûr d'être moi-même proprement balayé."

Après avoir passé des années à faire fi des insultes et à éviter les objets lancés en sa direction par des femmes en colère, Calhoun considère toujours les femmes d'une façon toute personnelle qui a peu de chance de faire l'unanimité au sein du mouvement féministe.

"Je présume qu'on tirera probablement sur moi mais je crois toujours qu'une femme est une femme et qu'elle représente toujours le sexe faible. J'aime les femmes pour ce qu'elles étaient et non comme voudraient les représenter certaines d'entre elles."

"Je n'apprécie pas ce qu'on ap-

pelle la femme libérée. Je crois toujours que la femme est un être avant tout prédestiné à se pomponner..."

### Joies du métier

Son métier n'offrait pas que des désagréments. Ainsi, Calhoun a découvert que les femmes et les enfants appréciaient plus que toute autre personne le retour d'un animal. Lorsqu'il retrouvait une bête perdue, on lui faisait fête. Selon lui, c'est ce côté plaisant du métier qui lui permet de dire aujourd'hui que son travail était valable.

"Je m'estimais pleinement rémunéré lorsque, ramenant un animal égaré à ses propriétaires, je pouvais lire un immense amour dans les yeux des enfants. Même si je devais, souvent, donner une cont-

revention aux parents, rien ne valait la chaleur de telles retrouvailles."

Calhoun, qui se remet d'une grave maladie qui l'a obligé à prendre une retraite prématurée à l'âge de 61 ans, ne tient pas rigueur à ceux qui, à maintes reprises par le passé, lui ont donné du fil à retordre durant ses pérégrinations professionnelles.

"Lorsque je me remémore les incidents du passé et les personnes qui m'ont vraiment rendu la vie difficile, j'estime que ces dernières étaient aussi nuisibles à elles-mêmes qu'à moi."

"J'accomplissais tout simplement mon boulot. J'agissais toujours de la même façon, que je sois remercié par des personnes souriantes ou insulté par des citoyens menaçants. Je ne modifiais jamais mon attitude."

# LA BAIE



Faites provision de nos Paquets valeur et obtenez plus dans un seul paquet à un seul bas prix!

Chaque Paquet valeur la Baie contient 2 paires de collants fins... aussi s'il y en a un qui file, un autre de la même couleur peut le remplacer aussitôt! Et hâtez-vous. A ces très bas prix, vous pourrez en choisir de toutes les couleurs, de tous les styles.

Tout diaphane. Beige, gris acier, gris pâle, épice, cacao ou taupe. Taille unique. Modèle 160. **189** le pqt

Culotte et pointes renforcées. Beige, gris acier, moka, gris pâle ou épice. Grande taille. Modèle 159. **249** le pqt

Regulier avec pointes renforcées. Gris acier, gris pâle, épice, blanc, beige ou taupe. Une seule taille. Modèle 150. **189** le pqt

Culotte de soutien léger et pied sandale. Moka, noir, taupe, écorce, beige ou marine. Une seule taille. Modèle 190. **399** le pqt

Achats en magasin seulement. Collants fins Baymart, rayon 829. En vigueur jusqu'au 6 octobre.



• Québec et Sainte-Foy, lun à mer, 9h30 à 17h30; jeu. et ven, 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h  
 • La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959

## HIER ET AUJOURD'HUI

# Mur de l'église des Récollets découvert à l'Hôpital Général

◆ Des travaux de restauration de l'église Notre-Dame-des-Anges, Hôpital Général, ont donné lieu à d'incroyables découvertes: des pierres du mur de la chapelle que les Récollets avaient édifiée en 1620 et des madriers de bois sur lesquels étaient représentés les instruments de la Passion du Christ avec une phrase clairement lisible, "point DE Salut Sans CROIX (nous respectons

orthographe, majuscules et minuscules).

par Monique DUVAL

Ainsi, ce qui, à l'été 1982 avait été entrepris dans le but tout simplement de nettoyer, de rafraîchir, de réparer les craquelures des colonnes de l'autel et du rétable, ce travail qui devait durer quelques mois, a duré deux ans et a donné

lieu à des découvertes "qui ont apporté bien des émotions à la communauté", comme a dit l'économe de la maison, soeur Colette Huot, première responsable de ces travaux.

C'est en constatant, ce que d'ailleurs de bons yeux pouvaient facilement voir, que le rétable et l'autel n'étaient pas d'équerre, que les architectes et les ingénieurs, après le passage de l'ébéniste, décidèrent de ce qu'on pourrait dire dans nos mots de profane de redresser toute la structure. C'est alors qu'on découvrit de la pourriture sous la base de structure de la voûte ou sablières et sous les corniches. Et en éliminant ce bois pourri on arriva à la pierre.

Ainsi se trouva-t-on devant des pierres de différentes tailles et des colombages datant de la première chapelle des Récollets. Premiers occupants de ce qui est aujourd'hui l'Hôpital Général, ces religieux arrivés en Nouvelle-France en 1615, s'installèrent en ces lieux en 1620, érigeant un monastère et une église qui, sous le vocable de Notre-Dame-des-Anges fut bénite le 25 mai 1621 par le supérieur de la communauté, le père Jean Dolbeau.

Après la prise de Québec par les frères Kirke en 1629, les Récollets doivent rentrer en France. Ils reviendront en 1670, retrouvant leurs bâtiments en ruines. Ils reconstruiront dès l'année suivante, posant la première pierre le 22 juin de cette année 1671. Deux ans plus tard, l'église est terminée et bénite par Mgr de Laval, l'évêque de Québec.

Ce sont donc les pierres de cette église de 1673 qu'on a trouvées ainsi que plusieurs colombages. Pour conserver ces précieuses reliques, on a décidé de refaire un mur de pierres et de le faire venir avec des colombages eux aussi de la même époque, celle des Récollets. Lors de la première réunion de la Société historique de Québec, les religieuses ont ouvert cette pièce située juste derrière le rétable montrant ainsi ce qu'était devenu ce fameux mur.

Il est probable que le madrier portant les instruments de la Passion du Christ dont nous avons

parlé précédemment, trouvera aussi dans ce lieu son repos définitif.

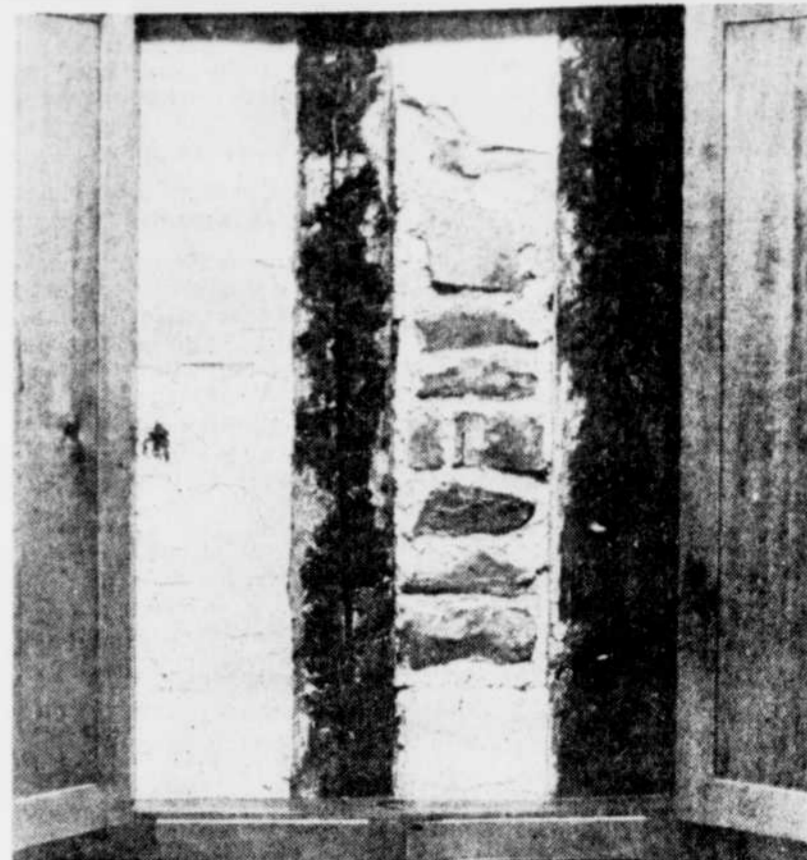
Signalons qu'il y a quelques semaines, privément, l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Albert Vachon, a présidé à la bénédiction solennelle de l'église restaurée car le maître-autel et tous les détails ont été repris, redorés ou repeints selon le cas.

On peut se surprendre qu'après avoir connu plusieurs restaurations, soit en 1895, 1912, 1964 et 1977, on n'ait pas fait la découverte de ces pierres. La raison, explique soeur Huot, vient du fait qu'on n'avait pas "ouvert" le rétable, les colonnes et les corniches, se limitant au nettoyage, à la dorure et à la peinture.

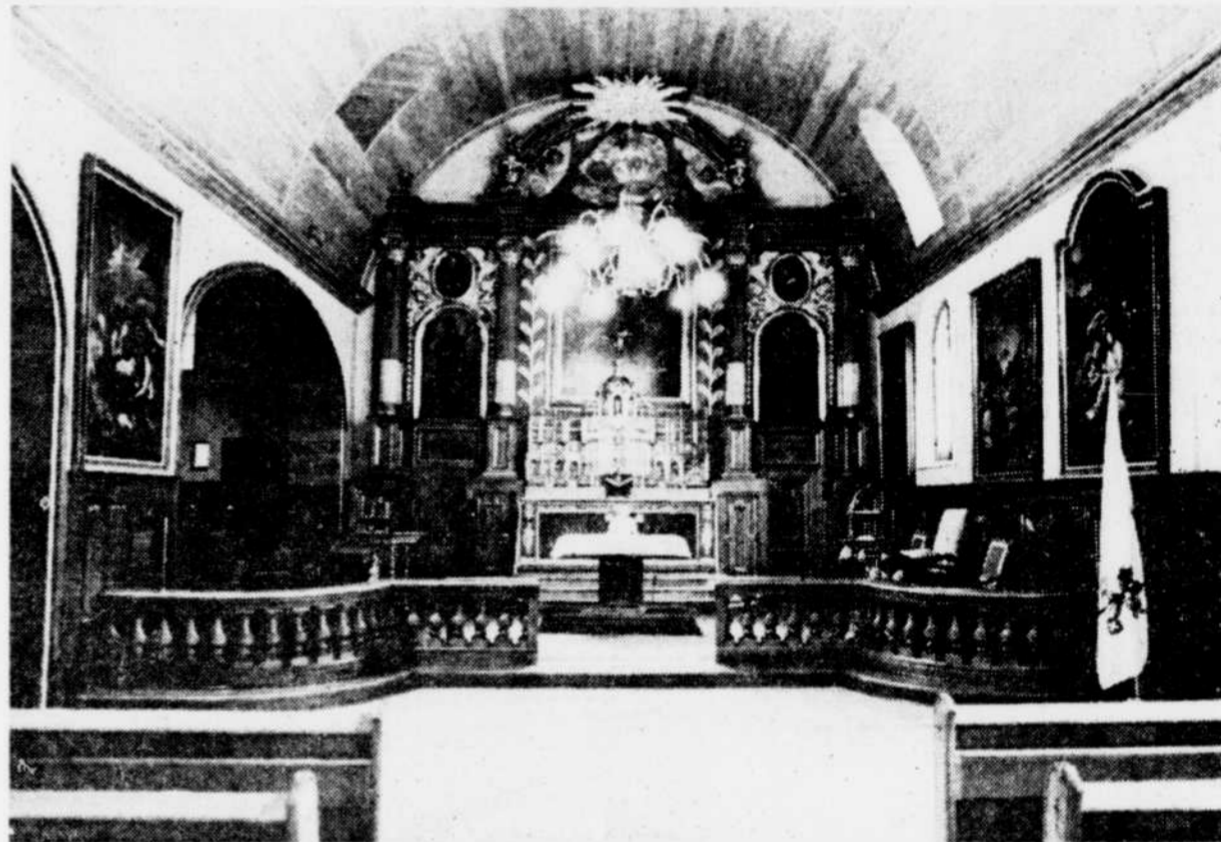
Ajoutons que les tableaux, dont quelques-uns signés Joseph Légaré, tableaux qui ornent les côtés de l'église, sont et seront restaurés par le Centre de conservation du Québec. Il ne reste que le lustre à changer, mais là aucune décision n'est encore prise.



Derrière le tombeau de l'autel, une partie du mur de la chapelle des Récollets.

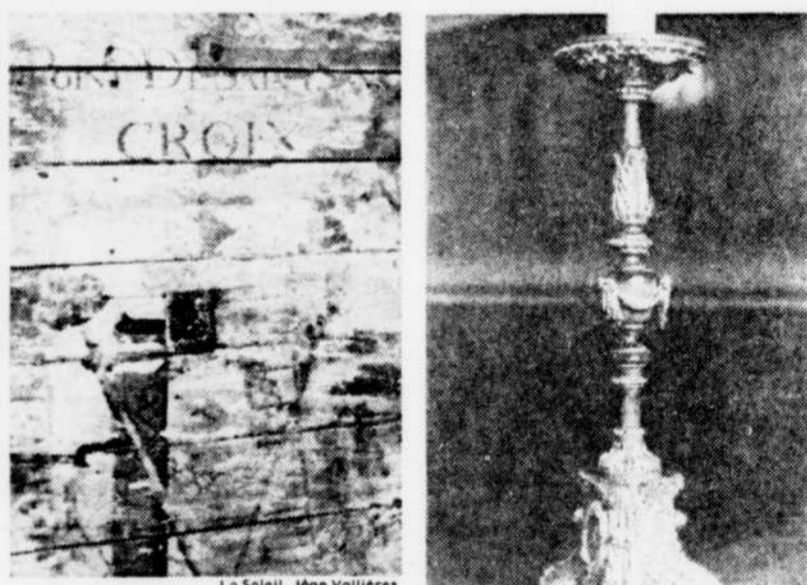


La découverte faite par les restaurateurs de l'église de l'Hôpital Général: un mur de pierre du temps des Récollets.



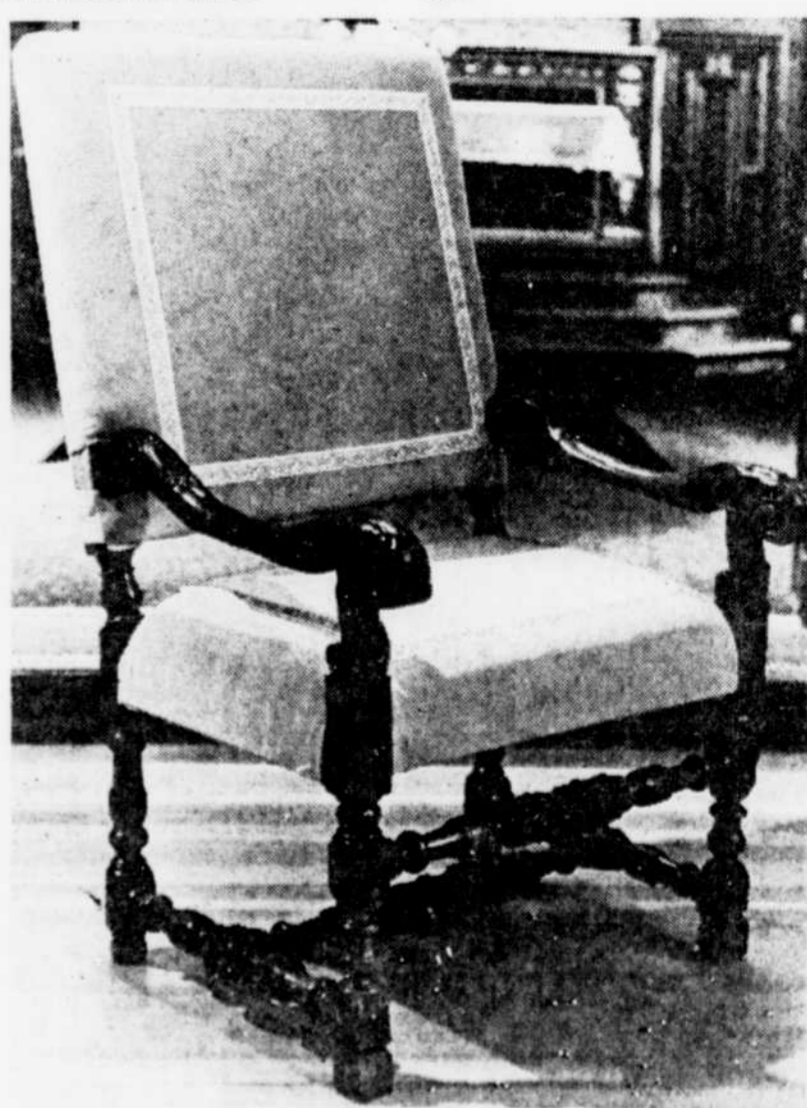
Vue d'ensemble de l'église Notre-Dame-des-Anges, les travaux de restauration étant terminés.

Le 7 décembre 1982, des ouvriers trouvaient, entre le pan de bois et des madriers verticaux, un assemblage de planches. Sur l'une d'elles était inscrite cette phrase: point DE Salut sans CROIX et apparaissent les instruments de la Passion du Christ.



Le 7 décembre 1982, des ouvriers trouvaient, entre le pan de bois et des madriers verticaux, un assemblage de planches. Sur l'une d'elles était inscrite cette phrase: point DE Salut sans CROIX et apparaissent les instruments de la Passion du Christ.

Un des deux chandeliers qui ont servi lors de la messe solennelle du pape le 9 septembre à Québec.



Fauteuil qu'a utilisé Sa Sainteté le pape Jean-Paul II lors de la célébration de la messe à l'université Laval.

# LA BAIE



## Paco Rabanne pour homme, une fragrance très actuelle!

Un parfum frais, minimal, futuriste. Un amalgame viril et moderne.

Des essences sauvages de romarin, thym et lentilles des garrigues. Des tons d'exotisme empruntés au vétiver et au cèdre, fondus au musc et au tabac languissants.

Une présence subtile, unique...

Paco Rabanne pour homme, disponible dans toute une gamme de produits de toilette.

Après-rasage, 125 mL 27.00 ch.  
Eau de toilette, 120 mL 13.00 ch.  
Désodorisant 16.00 ch.

la Baie

\*Prime... au comptoir des parfums pour hommes à la Baie! Avec tout achat de 12.50 ou plus de produits Paco Rabanne pour homme, vous recevrez sans frais supplémentaires: L'eau de toilette, 20 mL, le baume après-rasage, 1.7 mL et un savon dans son coffret plastique.

Achats en magasin seulement  
Parfums pour hommes, rayon 240.  
En vigueur jusqu'au 20 octobre



### Alliance française

◆ L'Alliance française entreprend ses activités pour la saison 1984-85. Le colloque annuel de la Fédération des alliances françaises du Canada ouvrira cette saison. Le thème: "Choisir l'avenir". Le lieu: siège de l'Alliance française, Ottawa-Hull, 177 rue Naphen, angle Bank, suite 400 à Ottawa.



par  
Monique  
DUVAL

Ce colloque aura lieu les 6, 7 et 8 octobre, sous la présidence de M. François Hingue, directeur du service de l'enseignement à l'étranger de l'Alliance française de Paris.

C'est au cours de ces assises que sera tenue l'assemblée générale annuelle et que se fera la remise du prix Alliance-française à Mme Annette Saint-Pierre du Manitoba, première lauréate de ce prix nouvellement créé par l'organisme.

D'autre part, M. Robert Manuel, artiste dramatique et directeur de théâtre français sera au Canada du 4 au 20 novembre, rencontrera des professionnels du théâtre et donnera des conférences dans différents endroits.

Du 27 janvier au 15 février, ce sera au tour de M. Yves Brunswick de séjourner chez nous et de faire une tournée. M. Brunswick est secrétaire général de la commission française pour l'éducation, la science et la culture de l'UNESCO, délégué suppléant de la France, depuis 1972, à la conférence générale de l'UNESCO et chargé d'enseignement aux cours de civilisation française à la Sorbonne, à Paris.

Pour renseignements: Fédération des alliances françaises au Canada, 1312 boul. Mont-Royal, Montréal, Québec, H2V 2J1. Tél.: (514) 272-3906.

### Les Acadiens des îles Saint-Pierre-et-Miquelon

L'Acadie est présente en France particulièrement à Châtellerauld et à Belle-Ile-en-Mer où se trouvent des descendants des déportés de 1755 retournés vivre en France.

Un de ces descendants, dont les ancêtres étaient nés et avaient vécu aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Michel Poirier, vient de soutenir à l'université de Nantes, en France, une thèse qui porte le titre suivant: "Les Acadiens aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon: 1758-1828, 3 déportations, 30 années d'exil".

L'ouvrage de 525 pages raconte l'histoire de ces Acadiens au cours

des trois déportations successives: leur intégration à leurs compatriotes de Châtellerauld ou de Nantes, leurs contacts avec ceux de Belle-Ile-en-Mer et de Louisiane.

L'auteur fait grandement état des événements entourant les Acadiens qui se sont servis des îles Saint-Pierre-et-Miquelon comme plaque tournante pour regagner l'Acadie, notamment l'île-du-Prince-Édouard, et certaines régions du Québec, principalement la Gaspésie et les îles de la Madeleine.

Selon M. Poirier, les trois quarts de la population des îles Saint-Pierre-et-Miquelon descendent d'ancêtres gaspésiens ou madelinois.

C'est le père Anseime Chiasson, du centre des études acadiennes de Moncton, historien, folkloriste, auteur de nombreux ouvrages sur l'Acadie qui a signé la préface de l'ouvrage distribué aussi bien au Canada qu'en France. On peut le trouver aux éditions d'Acadie à Moncton rattachées à l'université. Tel. (506) 855-1542.

### Publications en toponymie

Dans le cadre du premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord, tenu dernièrement à Québec, la Commission de toponymie du Québec a publié six ouvrages sur la toponymie du Québec.

Ce sont: L'itinéraire toponymique du Saint-Laurent et

ses îles. Cet ouvrage définit plus de 1,000 noms de lieux permettant aux citoyens du Québec et aux visiteurs de connaître le patrimoine toponymique québécois.

— Le Guide à l'usage des cartographes qui s'adresse surtout aux cartographes soucieux de connaître et de respecter les règles établies par la Commission de la nomenclature géographique.

— Les Noms de lieux au Québec. Cet ouvrage rapporte les énoncés des politiques linguistiques, établissant correctement l'écriture des noms de lieux.

— La Bibliographie sur la toponymie du Québec (édition préliminaire). Elle regroupe les livres et les articles publiés en toponymie (sauf dans les journaux).

— L'Apport de la toponymie ancienne aux études sur les français québécois et nord-américain. Il s'agit d'un répertoire historique et linguistique des noms de lieux québécois et actuels.

— Enfin, réédition du Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires, qui explique les principales règles d'écriture des toponymes.

Pour renseignements: M. Jean Leclerc, Service de l'animation et de la diffusion, 643-9105.

### Découvertes archéologiques en Alberta

Linda Cullason, membre de l'équipe de six archéologues qui, au cours de l'été ont fait des fouilles dans un terrain de Jasper, en Alberta, a trouvé une sorte de pierre qui pourrait apporter des éléments nouveaux et fort intéressants concernant la vie pré-historique de cette province de l'Ouest. L'équipe a également trouvé des outils et instruments comme ceux que manie ici Linda Cullason.

### Il y a 150 ans, le drame des rapides des Hêtres

◆ Les rapides des Hêtres, situés entre Grand-Mère et Shawinigan, sont bien connus de la population de ces villes mais bien peu de gens savent le drame qui y est survenu il y a 150 ans.

par Bernard RACINE  
de la Presse canadienne

En septembre 1859, le gouverneur général du Canada sir Edmund Head, en voyage avec sa famille dans le Bas-Canada, s'était arrêté à Trois-Rivières. Le samedi 24 septembre, le groupe s'était rendu aux rapides des Hêtres, sir Edmund voulant montrer à son fils John le territoire de la Mauricie qu'on commençait alors à défricher.

John Head, âgé de 19 ans, sortait de l'université de Heidelberg, en Allemagne, et était en vacances au pays avant d'entrer à l'université d'Oxford. Le gouverneur repartit le même jour pour Kingston, alors capitale du pays, pendant que sa famille campait sur les bords du Saint-Maurice.

Le lendemain matin, John descendit à la rivière pour se baigner, avec un compagnon. Il ne savait pas nager et il tomba sur le dos au moment où son compagnon était retourné chercher quelque chose au campement.

Trois hommes qui accompagnaient la famille Head plongèrent à plusieurs reprises pour repêcher le jeune homme. Finalement, le corps fut ramené à la surface par un nommé Augustin Bellemare, qui ne savait pas nager non plus, et qui avait plongé à l'eau en s'agrippant d'une main à une longue perche retenue par les autres à bord d'un canot.

Mais le jeune homme était déjà mort et son corps fut péniblement ramené à Québec où ses funérailles ont eu lieu en grandes pompes le 30 septembre.

Comme le gouverneur ne possédait pas de terrain au cimetière protestant, l'industriel Price offrit au gouverneur de le faire inhumer dans le terrain que la famille Price possédait au cimetière Mount Hermon, où on voit encore la plaque tombale.

Ce cimetière touche au bois de Coulonges, que les anglophones appelaient Spencer Wood, et où habitaient alors les gouverneurs.

En 1898, sir James Lemoine a écrit:

"Après tout près de 40 ans, il me semble voir encore, par les doux après-midi d'automne, une dame en grand deuil, lady Head, accompagnée de son époux inconsolable, sortant de Spencer Wood par une petite porte dérobée pratiquée dans le mur et se frayant avec son compagnon un sentier sous les vieux pins" de Mount Hermon pour aller visiter la tombe de son fils chéri.

Un incident peu unique dans l'histoire canadienne a rapport indirectement à sir Edmund Head. Il était gouverneur général du Canada depuis 1854 mais dès 1836 le gouvernement britannique avait décidé d'en faire le gouverneur du Haut-Canada.

Le premier ministre lui envoya par messenger une lettre l'informant de cette décision et lui demandant s'il acceptait le poste. Malheureusement, à cette époque, il n'y avait pas de numéros aux portes des maisons de Londres. Sir Edmund habitait tout près de son oncle, sir Francis Head, et c'est à sir Francis que le messenger remit la missive.

L'oncle a immédiatement envoyé son acceptation au premier ministre qui n'a pas eu le courage de lui faire part de l'imbroglio. L'administration de sir Francis ne fut pas très heureuse et on dit que le premier ministre de Grande-Bretagne a souvent regretté de ne pas avoir expliqué la situation à sir Francis Head, le gouverneur nommé par erreur.



# Les Internationales

LES INTERNATIONALES de Lise Watier  
Un univers de couleurs séduisantes  
venues des quatre coins du monde.  
Les Internationales, pour habiller votre visage d'automne

de la lumière diffuse des grands espaces:  
ou de l'éclat scintillant des capitales animées:



Rose Parisien

Bianc St-Moritz

Brun Bresil

Persan

Vert Singapour

Bleu de Chine

Rose Taj Mahal

VERT SINGAPOUR

Procurez-vous pour 10.00 ou plus de produits Lise Watier et vous recevrez, sans frais supplémentaires, une attrayante prime-beauté incluant un rouge à lèvres satiné "Prunelle", un crayon Kajal "Gris" pour les yeux, 15 ml de "Préparation pour la nuit" et 30 ml de "Voile parfumé Harmonie" pour le corps. Une prime (valeur de 30.00) par personne. En vigueur jusqu'au 22 octobre.

Commandes téléphoniques:

627-5922, La Capitale

et 627-5959, Place Laurier.

Produits de beauté, rayon 240.



\*Votre cadeau de la Baie et Lise Watier!

## Commission consultative sur le travail

# Délai possible pour la production du rapport

◆ **JONQUIERE** — Les travaux de la Commission consultative sur le travail, dont l'importance n'est pas sans rappeler ceux de la Commission Parent qui avait débouché sur une réforme majeure dans le secteur de l'éducation dans les années soi-

xante, suscitent beaucoup d'intérêt au Québec.

par **Pierre PELCHAT**  
envoyé spécial  
du Soleil

Le tout nouveau président de la

Commission consultative sur le travail, le juge René Beaudry, a indiqué, hier, à l'ouverture des audiences publiques de la commission à Jonquière, que pas moins de 300 organismes et personnes ont demandé à être entendus

lors de ces audiences publiques qui se dérouleront dans neuf villes de la province au cours des 10 prochaines semaines.

Devant l'ampleur de la tâche qui attend les cinq commissaires qui dirigent la commission, M. Beaudry n'é-

carte pas la possibilité que la date de remise du rapport et de ses recommandations "concrètes", qui est prévue au 30 juin 1985, soit reportée de quelques mois.

"La tâche est considérable. Mais je crois que ce ne sera pas pos-

sible de respecter ce délai. Il y a une entente de principe entre le ministre Fréchette et moi que si nous avons besoin d'une prolongation de délai, ce sera accordé sans problème", a-t-il confié, au cours d'une conférence de presse.

Quand on lui fait mention que la date de remise du rapport risque d'être tout près d'une échéance électorale, M. Beaudry répond de façon catégorique que la commission n'a pas à tenir compte de ces considérations, lais-

sant clairement entendre qu'elle doit garder son indépendance pour conserver toute sa crédibilité.

Appelé à commenter la démission de son prédécesseur, M. Gilles Châtillon, dont la présence était contestée à l'intérieur de la commission et par les intervenants dans le milieu des relations de travail, M. Beaudry a été plutôt avare de commentaires. "Je n'ai porté aucun intérêt sur le différend, le terme est un peu fort, entre M. Châtillon et d'autres personnes. J'ai-rais arriver sous l'angle d'un nouveau départ," a-t-il dit.

Le juge Beaudry a indiqué que la tenue d'un sommet socio-économique sur le travail qui doit avoir lieu au début de l'an prochain, après les audiences publiques de la commission, n'est pas assurée.

"Il est possible qu'une fois les audiences terminées que nous soyons appelés à réviser certaines orientations de la commission quant à ses mécanismes de concertation. Les audiences pourraient être suffisamment éclairantes pour permettre aux intervenants de nous communiquer leurs commentaires au lieu d'un sommet socio-économique", a-t-il expliqué. M. Châtillon, de son côté, privilégiait ces rencontres de concertation au sommet.

Même si le mandat de la commission consiste à rechercher le plus large consensus sur les changements à apporter aux lois du travail, M. Beaudry admet que les commissaires auront à trancher dans plusieurs situations où les positions sont souvent très opposées. Autrement, a-t-il expliqué, les recommandations de la commission risquent d'être incohérentes ou "boiteuses" selon son expression.

"Historiquement, l'ensemble des lois du travail au Québec ont été le résultat de consensus. Il est aussi vrai que certains changements, comme les mesures anti-briseurs de grève, n'ont pas fait l'objet de consensus", a-t-il affirmé.

Cette possibilité d'intervention renforce le pouvoir de la commission, ce qui n'est sûrement pas étranger à la présence de nombreux intervenants lors des audiences publiques. De plus, la crédibilité doit jouir le juge Beaudry, après avoir mené des enquêtes sur la santé et la sécurité dans les mines d'amiant, à la mine Belmoral en Abitibi et récemment, à la fabrique d'explosifs Expro à Valleyfield, fait que les porte-parole devant la commission prennent au sérieux ces travaux qui viennent de débiter.

# LA BAIE

## Procurez-vous un fameux GWG... nous vous offrons l'autre à

Choyez votre corps en portant nos GWG de coupe ajustée... et aussi votre budget, car vous pouvez maintenant profiter d'une offre exceptionnelle, à la Baie!

Achetez un jean ou un pantalon de velours côtelé GWG à prix ordinaire et obtenez-en un autre à moitié prix. Faites vite! Cette offre ne dure que 2 semaines. Achats en magasin seulement.

### 50% de rabais!



A. Jean de velours côtelé pur coton en beige, gris, marine ou brun. Tailles 28 à 36.

La Baie, ord. 33.<sup>00</sup>  
La 2e paire à moitié prix: 16.<sup>50</sup>

B. Jean à bande rouge en épais coutil de coton. Bleu. Tailles 26 à 36.

La Baie, ord. 38.<sup>00</sup>  
La 2e paire à moitié prix: 19.<sup>00</sup>

C. Jean de modèle classique en épais coutil. Bleu. Tailles 28 à 38.

La Baie, ord. 36.<sup>00</sup>  
La 2e paire à moitié prix: 18.<sup>00</sup>

D. Jean de denim extensible en coton/polyester. Bleu. Tailles 28 à 38.

La Baie, ord. 40.<sup>00</sup>  
La 2e paire à moitié prix: 20.<sup>00</sup>

Achats en magasin seulement. Jeans pour hommes, rayon 377. En vigueur jusqu'au 17 octobre.

## La CSN sera dans toutes les régions

◆ **JONQUIERE** — Le président de la CSN, M. Gérard Larose, prend très au sérieux les travaux de la Commission consultative sur le travail dont les recommandations finales, si elles sont mises en application par le gouvernement, risquent de modifier considérablement les lois du travail au Québec.

par **Pierre PELCHAT**  
envoyé spécial du Soleil

M. Larose qui a été le premier à intervenir lors des audiences publiques de la Commission Beaudry avec les représentants régionaux de la CSN au Saguenay—Lac-Saint-Jean a dit espérer que les travaux de la commission susciteront une véritable réforme des lois du travail, comme on l'a constaté dans les années soixante dans le secteur de l'éducation avec la Commission Parent et dans les affaires sociales à la suite du rapport Castonguay-Nepveu.

Le chef syndical a précisé que sa centrale va intervenir dans chaque ville où la Commission Beaudry va tenir des audiences publiques sur différents aspects des changements à apporter aux lois du travail.

Hier, la CSN a insisté sur deux mesures concrètes pour faciliter la syndicalisation dans les petites entreprises. Tout d'abord, on demande que l'employeur ne puisse avoir le droit de congédier un employé qui vient de se syndiquer tant que le commissaire-enquêteur ne se soit pas prononcé.

Présentement, un employé congédié pour activités syndicales peut retrouver son emploi si la preuve est faite que la mise à pied a eu lieu en raison d'activités syndicales. Toutefois, ce réengagement avec plein salaire pour la période de mise à pied a souvent lieu après plusieurs mois.

En second lieu, les représentants de la CSN ont plaidé en faveur de la notion de "négociations regroupées" qui permettraient à de petits groupes de syndiqués de négocier ensemble leurs conditions de travail. Plusieurs employeurs s'opposent farouchement à ces négociations regroupées ou sectorielles.

"Il a fallu parfois que les gens fassent la grève pendant plusieurs semaines pour forcer leurs différents employeurs à s'asseoir à une même table de négociations. Ce fut le cas, par exemple, dans le transport scolaire dans la région", a expliqué M. Serge Lemay, président du Conseil central de la CSN au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

## Explosion d'une voiture

◆ **MONTREAL** (PC) — Une automobile de marque Cadillac a été détruite par une explosion, lundi, à Montréal, mais personne n'a été blessé.

La voiture appartenait au propriétaire de la taverne Olympique, M. Robert Couture.

Elle était stationnée à l'arrière de cet établissement, à l'in-

tersection de la rue Hôtel-de-Ville et du boulevard Dorchester et a été projetée dans la rue sous la violence de la déflagration.

Selon la police, l'engin explosif aurait été placé sous la banquette avant, du côté du passager.

M. Couture était dans la taverne quand l'explosion s'est produite.

la Baie

## Manifestations à Québec et Hull Les employés de CNCP sont mécontents des pourparlers

◆ Une quarantaine d'employés en grève de Télécommunications CNCP ont manifesté hier matin devant l'édifice de la compagnie, au 25 Marché-Champlain, pour exprimer leur mécontentement devant la lenteur des négociations. Les grévistes retardent l'entrée des véhicules des cadres, mais tout s'est déroulé dans l'ordre.

par J.-Claude PAQUET

L'Association canadienne des employés de communications et travailleurs connexes regroupe en-

viron 2.100 employés de CNCP à travers le pays, dont une soixantaine dans l'Est du Québec, environ 30 à Québec.

La convention collective est échue depuis décembre, mais les négociations piétinent depuis maintenant 11 mois. Le syndicat a déclaré la grève depuis le 28 août et la seule rencontre de négociations qui a eu lieu depuis, s'est déroulée lundi, mais n'a strictement rien donné selon M. Marcel Laberge, un porte-parole de la section de Québec du syndicat.

"Depuis cinq semaines, dit-il, le

syndicat met de l'eau dans son vin, mais la partie patronale ne veut rien entendre et s'en tient à ses propositions originales qui visent à rogner sur les droits acquis des travailleurs."

Selon M. Laberge, le principal point en litige est la question des congés de maladie. Le syndicat réclame trois congés de maladie payés par année, mais l'entreprise ne veut accepter le principe que pour les congés de maladie prolongée.

En ce qui concerne les salaires, la demande syndicale se situe aux alentours de 6 pour 100 pour chacune des deux années de la convention alors que la compagnie offre 2 pour 100 par année.

De l'avis du porte-parole syndical, c'est un conflit qui risque d'être long, "parce que nous sommes conscients, dit-il, que la compagnie réalise des économies de l'ordre d'un demi-million de dollars par jour de grève".

Des membres du même syndicat ont également manifesté hier contre CNCP Télécommunications, alors que des dirigeants de la compagnie comparaissent devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, à Hull.

Le CNCP vise à faire une percée dans la chasse gardée lucrative des appels interurbains, mais la manifestation des grévistes devant les bureaux du CRTC, à Hull, visait plutôt à dénoncer la lenteur des négociations.



Après l'occupation de la mine, les retrouvailles ont été heureuses parmi les familles des grévistes. Cela été le cas pour Bettie Ferrardie et son mari Léo (à gauche) de même pour Linda Bélanger qui ne pouvait retenir ses larmes.



Quelques grévistes de CNCP sont venus d'aussi loin que Gaspé pour manifester hier contre la lenteur des négociations, devant les bureaux de la compagnie, à Québec.

## Secteur public Pourparlers très bientôt

◆ (PC) — Les trois centrales syndicales, la CEQ, la CSN et la FTQ, ont refusé de rencontrer séparément le président du Conseil du trésor Michel Clair dans le cadre des pourparlers en vue de rouvrir les conventions collectives décréées il y a deux ans.

Les trois centrales ont répondu au ministre Clair qu'elles préféreraient le rencontrer conjointement. Cette rencontre pourrait avoir lieu la semaine prochaine, a fait savoir le président de la CEQ, Yvon Charbonneau.

Des représentants des trois centrales se rencontreront en tous cas mercredi prochain pour tenter d'harmoniser leurs positions.

La CSN réclame la réouverture de la troisième année des décrets alors que la CEQ et la FTQ préféreraient entamer dès janvier la négociation d'une nouvelle convention collective un an avant l'expiration des décrets.

"L'effet est sensiblement le même, souligne M. Charbonneau. C'est davantage une question de formulation."

Au cours des mois de juin et juillet, les trois centrales ont rencontré séparément le premier ministre René Lévesque pour lui faire part de leurs revendications respectives.

Le premier ministre devait les rencontrer à nouveau au mois d'août et leur donner une réponse au plus tard en septembre.

Avant de partir pour l'Asie, la semaine dernière, il a informé les présidents des trois centrales que le gouvernement avait arrêté une décision et que la réponse viendrait du ministre Michel Clair.

## Policiers municipaux trop payés?

◆ JONQUIÈRE — Les policiers municipaux du Québec se sont passablement bien tirés de la récente crise économique. Leurs dernières augmentations salariales ont dépassé le taux d'inflation.

par Pierre PELCHAT  
envoyé spécial du Soleil

"En 1982 et 1983, malgré la crise économique, le pouvoir d'achat réel des policiers a continué de progresser à un rythme de 4 et 3 pour 100 alors que pour la vaste majorité des travailleurs québécois et canadiens était maintenu et plus souvent diminué", a affirmé, hier, le vice-président de l'Union des municipalités du Québec, M. Camille Rouillard, pour illustrer ce qu'il considère comme un déséquilibre dans le mécanisme d'arbitrage des différends entre les policiers et les dirigeants municipaux. Selon M. Rouillard, le mécanisme d'arbitrage avantage trop la partie syndicale et doit être modifié.

"Les salaires et les conditions de travail se déterminent en dehors de tout contexte économique environnant pour ne s'appuyer que sur des mécanismes de comparaison entre policiers. Le marché du travail des policiers est donc devenu un îlot étanche par rapport au monde qui l'entoure", a-t-il déclaré, hier, lors de audiences publiques de la Commission consultative sur le travail.

L'UMQP propose la mise en place d'un tribunal permanent d'arbitrage qui élargirait considérablement les facteurs qui détermineraient les conditions de travail des policiers et des pompiers.

M. Rouillard a de plus indiqué que les hausses salariales accordées par voie d'arbitrage avaient forcé les municipalités à réduire le nombre de policiers. De 1980 à 1983, le nombre de policiers municipaux est passé de 9.700 à 8.808, soit une diminution de 8 pour 100. "Ce comportement salarial s'est avéré inflationniste, redistributif et réductif d'emplois", a-t-il souligné.

## Fin du conflit des mineurs

◆ ROUYN (PC) — Les 29 mineurs-grévistes de la mine Corbet, à Rouyn, ont accepté en soirée hier le projet de règlement présenté par leur comité de négociation. Ils sont remontés à la surface après cinq jours passés dans un réfectoire à un kilomètre de profondeur dans la mine.

Le travail recommence donc ce matin à la mine ainsi qu'au moulin qui était fermée depuis lundi en raison d'un lock-out.

Du côté syndical, l'entente a été qualifiée de "victoire pour les travailleurs".

Ceux-ci ont obtenu les mo-

difications demandées à leur quart de travail. Sauf dans le cas des travailleurs spécifiquement préposés au travail de fins de semaine, tous auront la semaine du lundi au samedi.

En vertu du règlement, la compagnie s'est engagée à n'exercer aucune représailles. Au contraire, les occupants, tant en profondeur qu'en surface, bénéficieront d'un congé payé du 3 au 8 octobre pour se remettre de leurs émotions.

Les travailleurs n'ont cependant pas réglé leur grief numéro un, le cas du gérant de la mine, M. Raymond Gaétan.

"La compagnie est maintenant

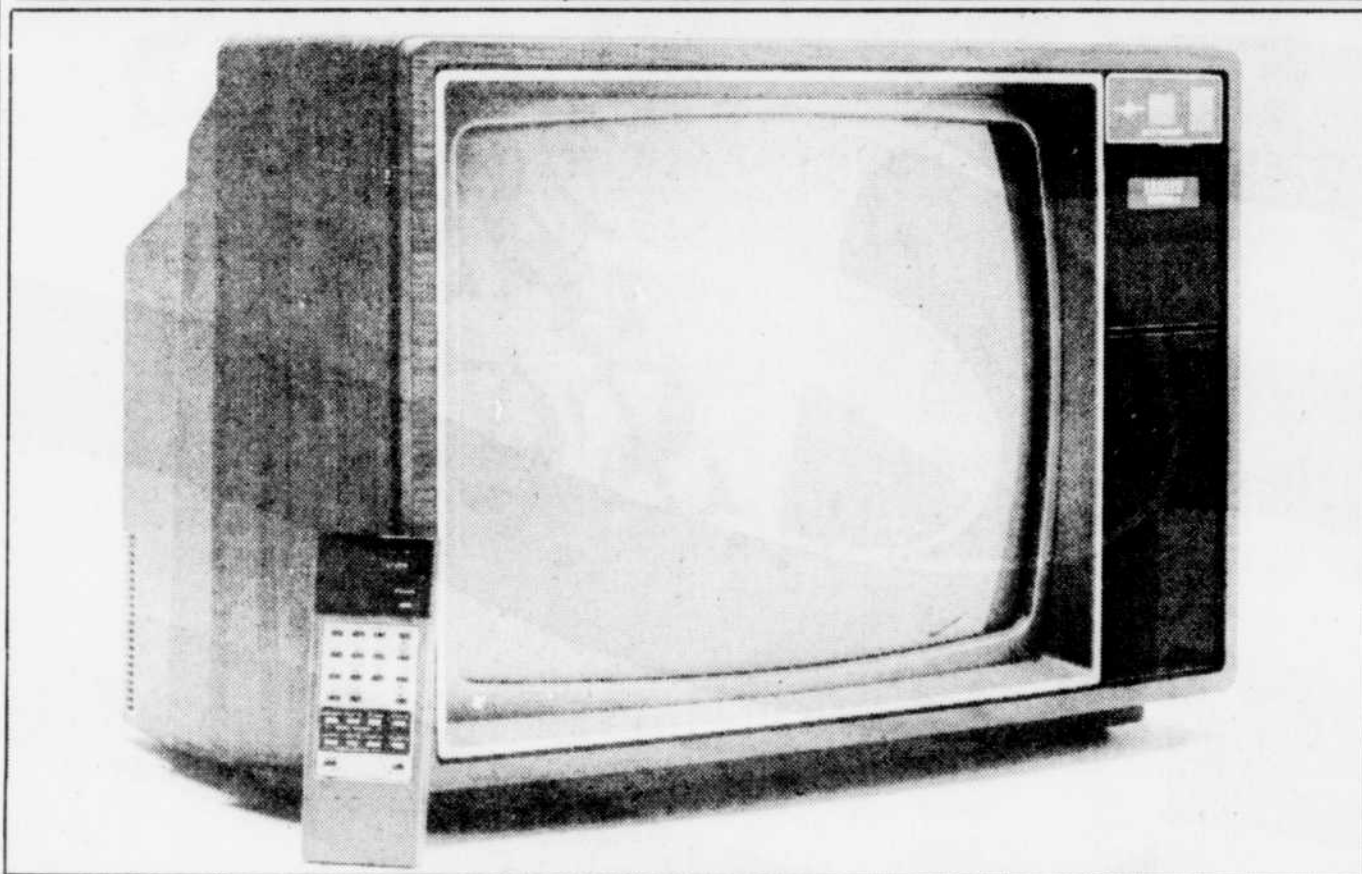
sensibilisée, a expliqué le coordonnateur régional des métaux, M. Antonio Bruno, et elle règlera elle-même ce problème".

S'il n'ont pu avoir la tête du gérant, les travailleurs ont obtenu par contre qu'il soit dorénavant écarté des tables de négociation. Celles-ci débiteront dans quelques jours pour la signature de la prochaine convention collective.

Les ministres François Gendron et Yves Duhaime, ainsi que le député de Témiscamingue, Gilles Baril, se sont rendus hier après-midi rencontrer les syndiqués et leurs sympathisants à la barrière de la mine.

# LA BAIE

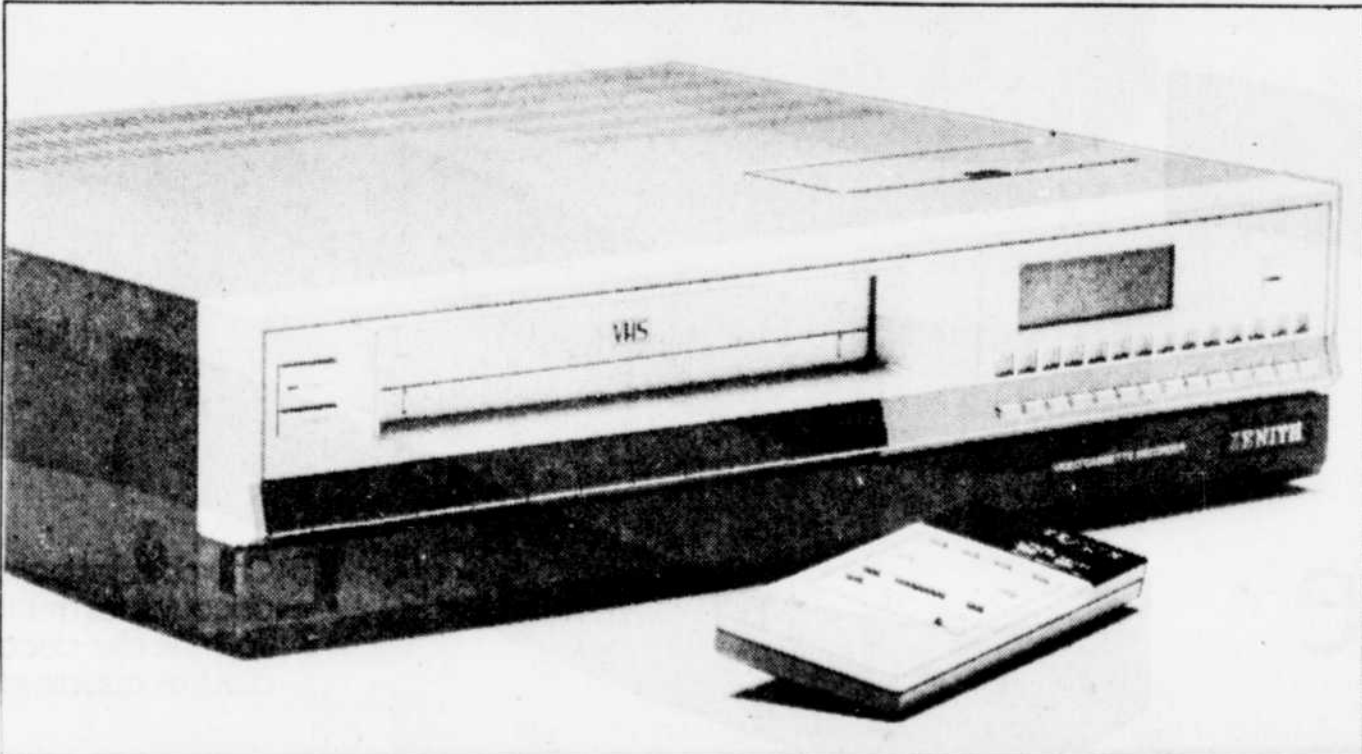
## Facile! Satisfaisez vos exigences avec nos Zenith



Imaginez un moment ce que la qualité Zenith, jointe à sa technologie de pointe, peut créer comme ambiance de divertissement et de plaisirs chez vous! La Baie vous propose ici la télé aux couleurs vives et le magnétoscope à la sonorité à la hauteur de sa marque... du plus pur Zenith!

Télécouleur 50 cm (20 po) System 3 avec télécommande  
Peut capter jusqu'à 154 canaux (selon réception). Nouvelle lampe-écran à contrastes Chromacolor, permet d'obtenir des images bien nettes. Système de contrôle de la couleur 30 fois/seconde. Coffret de faible encombrement de ton noyer.  
Modèle SA1927W.

**699<sup>00</sup>** ch.



Magnétoscope VHS à 4 têtes à télécommande sans fil  
Enregistrement une touche. Permet de programmer un événement sur une période de 14 jours. Balayage à 4 têtes donne une image plus claire. Sintonisation électronique 14 positions. Rebobinage automatique en fin de bande et enregistrement instantané.  
Modèle VR2000.

**649<sup>00</sup>** ch.

Téléviseurs, rayon 681.  
En vigueur jusqu'au 13 octobre.

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!

la Baie



Magasiner? C'est aussi nous téléphoner!

627-5922 627-5959

La Capitale

Place Laurier (mail sud-ouest)



C'EST L'TEMPS DE RÉCOLTER LES RABAIS, PENDANT LA

# JOURNÉE DES DÉCOUVERTES!

DEMAIN, LE JEUDI 4 OCTOBRE SEULEMENT, PROFITEZ DE

## 20% à 50% de rabais

SUR PLUSIEURS PRIX ORIGINAUX DE LA BAIE!

Oui, nous avons semé toute une moisson d'aubaines pour demain, le jeudi 4 octobre! Passez sans faute à votre magasin la Baie préféré, y récolter de fantastiques rabais de 20% à 50% sur les prix originaux d'une foule d'articles, dans presque tous nos rayons. Et venez le plus tôt possible, afin de profiter d'un choix abondant!

Achats en magasin seulement.

la  Baie

Cherchez les ballons colorés pour découvrir les multiples offres de la Journée des découvertes... et bien d'autres aubaines encore!



DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!

- Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30, jeu. et ven., 9h30 à 21h, sam., 9h à 17h
- La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959

